

6.1 COMPTES CONSOLIDÉS

6.1.1 Comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2021

Compte de résultat consolidé

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-----------|-----------------|-----------------|
| REVENUS | | 3 376,2 | 3 118,2 |
| Coût des ventes | | -1 412,5 | -1 364,5 |
| MARGE BRUTE | | 1 963,8 | 1 753,7 |
| AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ | 19 | 44,6 | 46,9 |
| Charges commerciales | | -575,7 | -589,3 |
| Frais généraux | | -242,6 | -200,0 |
| Recherche et développement | | -389,0 | -398,8 |
| TOTAL FRAIS OPÉRATIONNELS | | -1 207,2 | -1 188,1 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF | | 801,2 | 612,5 |
| Amortissements des actifs liés à l'acquisition de Biofire ^(a) | 23 | -16,9 | -17,5 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT | | 784,3 | 595,1 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | 24 | 0,0 | -42,2 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | 784,3 | 552,8 |
| Coût de l'endettement financier net | 22.2 | -7,1 | -25,0 |
| Autres produits et charges financiers | 22.3 | -2,7 | -3,5 |
| Impôts sur les résultats | 25 | -175,6 | -121,5 |
| Entreprises associées | | -0,7 | -0,2 |
| RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | | 598,2 | 402,7 |
| Part des minoritaires | | -2,9 | -1,7 |
| PART DU GROUPE | | 601,1 | 404,4 |
| Résultat net de base par action | | 5,08 € | 3,42 € |
| Résultat net dilué par action | | 5,06 € | 3,41 € |

(a) Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel et compte tenu de la taille significative de BioFire, les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Résultat global*En millions d'euros*

| | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-------|--------------|---------------|
| Résultat de l'ensemble consolidé | | 598,2 | 402,7 |
| Éléments recyclables en résultat | | 161,0 | -155,5 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture | (a) | -2,3 | -0,4 |
| Effet d'impôt | | 0,70 | 0,21 |
| Variation de la réserve de conversion | (b) | 162,6 | -155,3 |
| Éléments non recyclables en résultat | | 1,8 | 4,3 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers | (c) | 0,7 | -1,0 |
| Effet d'impôt | | 0,0 | 0,1 |
| Réévaluation des avantages au personnel | (d) | 1,3 | 6,5 |
| Effet d'impôt | | -0,2 | -1,4 |
| TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL | | 162,8 | -151,2 |
| RESULTAT GLOBAL | | 761,0 | 251,4 |
| <i>Part des minoritaires</i> | | 1,2 | -2,6 |
| PART DU GROUPE | | 759,8 | 254,0 |

(a) *Variation de la part efficace des instruments financiers de couverture.*(b) *La variation des écarts de conversion en 2021 est essentiellement liée à la dépréciation de l'Euro face aux autres devises et notamment le dollar.*(c) *Les variations de la juste valeur des actifs financiers concernent les titres non consolidés pour lesquels le Groupe a opté pour une variation de la juste valeur en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (cf. note 7).*(d) *cf. note 15.3.*

Bilan consolidé

Actif

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-----------|----------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 4 | 411,5 | 430,7 |
| Écarts d'acquisition | 5 | 669,5 | 629,4 |
| Immobilisations corporelles | 6.1 | 1 100,8 | 939,0 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 6.2 | 124,0 | 129,6 |
| Actifs financiers non courants | 7 | 61,1 | 50,6 |
| Participations dans les entreprises associées | | 0,9 | 0,0 |
| Autres actifs non courants | | 12,6 | 14,3 |
| Impôt différé actif | 25.3 | 29,1 | 72,6 |
| ACTIFS NON COURANTS | | 2 409,6 | 2 266,3 |
| Stocks et en-cours | 8 | 634,6 | 541,9 |
| Créances clients et actifs liés aux contrats clients | 9 | 590,6 | 597,9 |
| Autres créances d'exploitation | 11 | 117,8 | 82,2 |
| Créance d'impôt exigible | 11 | 43,1 | 42,3 |
| Créances hors exploitation | 11 | 9,5 | 8,0 |
| Disponibilités et équivalents de trésorerie | 12 | 803,5 | 389,2 |
| ACTIFS COURANTS | | 2 199,2 | 1 661,6 |
| ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS | 13 | 8,0 | 0,0 |
| TOTAL ACTIF | | 4 616,8 | 3 927,8 |

Passif

| <i>En millions d'euros</i> | | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-----------|----------------|----------------|
| Capital | 14 | 12,0 | 12,0 |
| Primes et Réserves | 14 | 2 510,0 | 2 014,8 |
| Résultat de l'exercice | | 601,1 | 404,4 |
| CAPITAUX PROPRES GROUPE | | 3 123,2 | 2 431,1 |
| INTÉRÊTS MINORITAIRES | | 51,4 | 50,2 |
| CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | | 3 174,6 | 2 481,3 |
| Emprunts & dettes financières long terme | 16 | 362,8 | 352,4 |
| Impôt différé passif | 25.3 | 61,1 | 105,8 |
| Provisions | 15 | 62,5 | 64,4 |
| PASSIFS NON COURANTS | | 486,4 | 522,7 |
| Emprunts & dettes financières court terme | 16 | 99,7 | 128,9 |
| Provisions | 15 | 51,5 | 51,4 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 17 | 239,5 | 207,1 |
| Autres dettes d'exploitation | 17 | 448,4 | 451,7 |
| Dettes d'impôt exigible | 17 | 67,4 | 44,3 |
| Dettes hors exploitation | 17 | 49,3 | 40,5 |
| PASSIFS COURANTS | | 955,8 | 923,8 |
| PASSIFS RELATIFS À DES ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS | 13 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL PASSIF | | 4 616,8 | 3 927,8 |

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| En millions d'euros | Notes | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-------------|----------------|---------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 598,2 | 402,7 |
| • Participations dans les entreprises associées | | 0,7 | 0,2 |
| • Coût de l'endettement financier net | | 7,1 | 25,0 |
| • Autres produits et charges financiers | | 2,7 | 3,5 |
| • Charge d'impôt | | 175,6 | 121,5 |
| • Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes | | 231,0 | 210,8 |
| • Produits et charges non courants et amortissements du prix d'acquisition de Biofire | | 16,9 | 59,7 |
| EBITDA (avant produits et charges non récurrents) | 16.1 | 1 032,2 | 823,5 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants (hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations) | | 0,0 | -42,3 |
| Autres produits et charges financiers (hors provisions et cessions d'immobilisations financières) | | -2,7 | -3,6 |
| Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges | | -2,3 | 16,3 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers | | 0,4 | 0,6 |
| Rémunérations en actions | | 12,4 | 9,9 |
| Élimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | 7,8 | -19,1 |
| Variation des stocks | | -62,4 | -82,9 |
| Variation des créances clients | | 23,6 | -80,4 |
| Variation des dettes fournisseurs | | 24,2 | 4,7 |
| Variation des autres BFRE | | -23,5 | 72,4 |
| Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ^(a) | | -38,1 | -86,2 |
| Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation | | -1,0 | 5,0 |
| Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers | | 2,7 | 0,5 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | -36,4 | -80,7 |
| Versement d'impôt | | -185,4 | -115,9 |
| Coût de l'endettement financier net | 22.2 | -7,1 | -25,0 |
| FLUX LIÉS A L'ACTIVITÉ | | 811,1 | 582,8 |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | | -290,1 | -277,5 |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 20,0 | 24,7 |
| Encaissements liés aux autres immobilisations financières | | -0,4 | -2,3 |
| CASH FLOW LIBRE ^(b) | | 540,6 | 327,7 |
| Décaissements / encaissements liés aux prises de participation minoritaire | | -3,3 | -6,3 |
| Incidence des variations de périmètre | | -33,5 | -3,8 |
| FLUX LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | -307,3 | -265,2 |
| Augmentation de capital souscrite par les intérêts minoritaires | | 0,0 | 1,6 |
| Rachats et reventes d'actions propres | | -3,8 | -18,4 |
| Distributions de dividendes aux actionnaires | | -73,1 | -22,5 |
| Flux provenant des nouveaux emprunts | | 18,2 | 292,0 |
| Flux provenant des remboursements d'emprunts | | -68,3 | -426,5 |
| Variation d'intérêts sans prise ni perte de contrôle | | 0,0 | -2,4 |
| FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT | | -127,0 | -176,2 |
| VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | 376,8 | 141,4 |
| TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE | | 371,3 | 264,0 |
| Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie | | 39,2 | -34,1 |
| TRÉSORERIE NETTE À LA CLOTURE | | 787,3 | 371,3 |

(a) y compris dotations (reprises) des provisions courantes

(b) Le cash flow libre disponible est défini comme le flux de trésorerie provenant de l'exploitation plus le flux de trésorerie provenant de l'investissement hors trésorerie nette provenant des acquisitions et cessions de filiales

Les commentaires sur l'évolution de la trésorerie nette du Groupe sont présentés en note 16.

La variation des flux de trésorerie liés à l'exercice 2021 n'a pas été impactée par des transactions spécifiques liées à la crise sanitaire telles que des décalages de dettes ou allègements de loyers notamment.

Variation des capitaux propres consolidés

| En millions d'euros | Part du Groupe | | | | | | | | | Part des minoritaires | |
|--|----------------|---|------------------------------|---|---|-----------------|-------------------------|--------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|
| | Capital | Primes et Réserves consolidées ^(a) | Réserves de conversion | Variation de la juste valeur ^(b) | Gains et pertes actuariels ^(c) | Actions propres | Rémunération en actions | Total Primes et Réserves | Résultat net | Total | Total |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019 | 12,0 | 1 933,3 | 14,5 | 30,6 | -64,9 | -3,9 | 9,4 | 1 919,1 | 272,8 | 2 203,9 | 50,7 |
| Résultat global de l'exercice | | | -154,4 | -1,1 | 5,2 | | | -150,4 | 404,4 | 254,0 | -2,6 |
| Affectation du résultat net de l'exercice précédent | | 272,8 | | | | | | 272,8 | -272,8 | 0,0 | |
| Distribution de dividendes ^(d) | | -22,5 | | | | | | -22,5 | | -22,5 | |
| Actions propres | | 1,0 | | | | -19,2 | | -18,2 | | -18,2 | |
| Rémunération en actions ^(e) | | | | | | | 9,9 | 9,9 | | 9,9 | |
| Plan de souscription d'actions ^(f) | | | | | | | | 0,0 | | 0,0 | |
| Variation des pourcentages d'intérêts ^(f) | | 2,4 | | | | | | 2,4 | | 2,4 | 2,1 |
| Autres variations ^(g) | | 17,5 | | -15,6 | | | -0,4 | 1,6 | | 1,6 | |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020 | 12,0 | 2 204,5 | -140,0 ^(h) | 13,9 | -59,7 | -23,1 | 18,9 | 2 014,7 | 404,4 | 2 431,1 ^(h) | 50,2 |
| Résultat global de l'exercice | | | 158,5 | -0,9 | 1,1 | | | 158,7 | 601,1 | 759,8 | 1,2 |
| Affectation du résultat net de l'exercice précédent | | 404,4 | | | | | | 404,4 | -404,4 | 0,0 | |
| Distribution de dividendes ^(d) | | -73,1 | | | | | | -73,1 | | -73,1 | |
| Actions propres | | -13,0 | | | | 12,8 | | -0,2 | | -0,2 | |
| Rémunération en actions ^(e) | | | | | | | 12,3 | 12,3 | | 12,3 | |
| Plan de souscription d'actions ^(f) | | -6,2 | | | | | | -6,2 | | -6,2 | |
| Variation des pourcentages d'intérêts ^(f) | | | | | | | | 0,0 | | 0,0 | |
| Autres variations ^(g) | | 25,5 | | -16,4 | | | -9,7 | -0,6 | | -0,6 | |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021 | 12,0 | 2 542,2 ^(h) | 18,5 ⁽ⁱ⁾ | -3,4 | -58,6 | -10,3 | 21,5 | 2 510,1 | 601,1 | 3 123,2 ^(h) | 51,4 |

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Dont variation de la juste valeur des titres Labtech, Dynavax et GNEH et des instruments financiers de couverture. Recyclage de la dépréciation des titres Dynavax en réserves suite à leur cession.

(c) Gains et pertes actuariels sur engagements envers le personnel depuis la mise en place d'IAS 19R

(d) Dividendes par action : 0,62 euro en 2021 contre 0,19 euro en 2020. Les titres ne donnant pas droit à dividende s'élèvent à 95 843 au 31 décembre 2021 contre 214 682 au 31 décembre 2020

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution d'actions gratuites est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) La variation des pourcentages d'intérêts part du groupe correspond en 2020 à (i) la variation du put sur minoritaires Hybiome ainsi que (ii) la dilution du Groupe sur Hybiome de -0,30%.

(g) En 2021, cette variation correspond au reclassement suite à l'attribution d'actions gratuites, au reclassement de la cession Quanterix 2019 de variation de juste valeur à réserves.

et enfin de l'impact de la cession de la participation de Banyan

En 2020, cette variation correspond au reclassement suite à l'attribution d'actions gratuites et au reclassement de la cession Quanterix 2019 de variation de juste valeur à réserves.

(h) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA y compris résultat de l'exercice: 1 211,1 millions d'euros

(i) Réduction de juste valeur des actions relative à la condition d'incessibilité suite au plan d'actionnariat salarié

(j) Cf. note 14.2 Réserves de conversion

6.1.2 Notes annexes

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 160 pays à travers une implantation dans 44 pays et un large réseau de distributeurs.

La société mère bioMérieux est une société anonyme dont le siège social est situé à Marcy-l'Étoile (69280) et dont les actions sont cotées sur Euronext Paris, compartiment A.

La transformation de bioMérieux en société européenne ainsi que les termes du projet de transformation ont été approuvés par l'Assemblée générale le 20 mai 2021 sur proposition du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration souhaite s'assurer de la continuité des opérations de bioMérieux et de la neutralité du changement de forme sociale sur les activités du groupe. Une analyse des formalités requises dans certaines juridictions en raison du changement de forme sociale est actuellement en cours. Ainsi et dans ce contexte, le Conseil d'administration a décidé de reporter l'immatriculation de la Société sous sa forme de société européenne.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2022.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2022.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

| | | | | | |
|----------------|--|-----|----------------|---|-----|
| NOTE 1 | Évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice et événements significatifs | 200 | NOTE 18 | Paiements fondés sur des actions | 238 |
| NOTE 2 | Principes comptables généraux | 202 | NOTE 19 | Autres produits et charges de l'activité | 240 |
| NOTE 3 | Résultat opérationnel courant et information sectorielle | 205 | NOTE 20 | Frais de personnel | 240 |
| NOTE 4 | Immobilisations incorporelles | 210 | NOTE 21 | Dotations nettes aux amortissements et aux provisions | 240 |
| NOTE 5 | Écarts d'acquisition | 212 | NOTE 22 | Charge financière nette | 241 |
| NOTE 6 | Immobilisations corporelles, actifs liés aux droits d'utilisation et autres créances de location financement | 215 | NOTE 23 | Amortissements des actifs liés à l'acquisition de BioFire | 242 |
| NOTE 7 | Actifs financiers non courants | 220 | NOTE 24 | Autres produits et charges opérationnels non courants | 242 |
| NOTE 8 | Stocks et en-cours | 222 | NOTE 25 | Impôt sur les résultats et impôts différés | 243 |
| NOTE 9 | Créances clients et actifs liés aux contrats clients | 223 | NOTE 26 | Honoraires des Commissaires aux comptes | 245 |
| NOTE 10 | Passifs liés aux contrats clients | 224 | NOTE 27 | Instruments financiers : actifs et passifs financiers | 246 |
| NOTE 11 | Autres créances | 224 | NOTE 28 | Gestion des risques | 249 |
| NOTE 12 | Disponibilités et équivalents de trésorerie | 225 | NOTE 29 | Engagements hors bilan | 253 |
| NOTE 13 | Actifs et passifs destinés à être cédés | 225 | NOTE 30 | Transactions avec les parties liées | 254 |
| NOTE 14 | Capitaux propres et résultat par action | 226 | NOTE 31 | Événements postérieurs à la clôture | 254 |
| NOTE 15 | Provisions – Actifs et passifs éventuels | 227 | NOTE 32 | Consolidation | 254 |
| NOTE 16 | Endettement net – Trésorerie | 232 | NOTE 33 | Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021 | 255 |
| NOTE 17 | Fournisseurs et autres dettes | 237 | | | |

NOTE 1 ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 Évolutions du périmètre de consolidation

Le 16 juillet 2021, bioMérieux a acquis l'intégralité des titres de la société Banyan Biomarkers Inc., basée à San Diego (USA). La société a développé un test de biomarqueurs sanguins pour les dépistages de lésions cérébrales.

Cette acquisition de l'intégralité du capital de Banyan Biomarkers Inc. fait suite à une première collaboration entre les sociétés qui s'était matérialisée début 2017 par la signature d'un partenariat qui octroyait à bioMérieux les droits de développer et commercialiser mondialement les marqueurs dont Banyan est propriétaire, pour une utilisation sur sa plateforme VIDAS® dans le domaine du diagnostic *in vitro*. Cet accord s'était traduit financièrement par une prise de participation au capital de la société pour 7,7 millions d'euros, soit 22,62 % du capital.

L'acquisition des titres non détenus a été réalisée pour un montant de 19,6 millions d'euros. Les clauses d'ajustements du prix d'acquisition ont été jugées hautement improbables à la date d'acquisition.

La filiale a été consolidée par intégration globale à compter de sa date de prise de contrôle donnant lieu à la reconnaissance d'une technologie nette d'impôts différés passifs pour 9,5 millions d'euros, d'actifs d'impôts différés pour 4,2 millions d'euros et d'un goodwill provisoire de 11,7 millions d'euros. Ce dernier reflète principalement les synergies spécifiques attendues avec la plateforme VIDAS®.

Depuis la date d'acquisition, la société a généré un résultat opérationnel non significatif. L'impact de l'intégration de la société Banyan dans les comptes du Groupe étant non significatif, la période comparative n'a pas été retraitée.

1.2 Évènements significatifs de l'exercice

1.2.1 COVID-19

De par son implantation internationale et sa mission de santé publique, le Groupe a poursuivi sa mobilisation dans la lutte contre la crise sanitaire COVID-19 sur l'exercice 2021.

Les principaux impacts liés à la crise COVID-19 ont été les suivants en 2021 :

- le Groupe a enregistré une hausse de son activité sur les gammes de diagnostic d'infections respiratoires en biologie moléculaire en comparaison avec l'exercice 2020 grâce à la demande soutenue pour les panels respiratoires dans le contexte de la diffusion du variant Delta et de l'apparition anticipée de plusieurs autres pathogènes respiratoires ;
- le Groupe a constaté une demande supplémentaire pour certains de ses tests d'immunoessais servant au diagnostic et au suivi des patients atteints de la COVID-19 ;
- le Groupe enregistre un retour à la croissance sur toutes les autres gammes ;
- le Groupe a continué à avoir un niveau de dépenses commerciales (congrès, promotion, publicité, marketing) et de voyages très inférieur au rythme de dépenses antérieur à la pandémie ;
- comme en 2020, les rémunérations variables et certains frais opérationnels, notamment de transport et logistique, sont restés à des niveaux élevés.

Pour rappel, sur l'exercice 2020, les impacts financiers de la crise COVID-19 avaient favorisé le résultat opérationnel courant contributif du Groupe d'environ 174 millions d'euros. Cet impact était dû à la fois à un surcroît net d'activité, à des économies de dépenses de voyages et d'autres frais commerciaux (congrès, promotion, publicité), compensés par une hausse des rémunérations variables et de certains frais opérationnels. Sur l'exercice 2021, l'incidence de ces impacts, jugée globalement favorable, ne peut pas être estimée avec fiabilité sur les comptes du Groupe.

Autres informations

À l'instar de l'exercice 2020, le Groupe n'a pas eu d'interruption d'activité ni de fermeture de site et n'a fait appel à aucune mesure de soutien public.

De même, la pandémie COVID-19 ne s'est pas traduite par une dégradation du risque de crédit, ni du risque de liquidité significatif : le Groupe n'a pas constaté de dégradation significative du risque client et sa structure financière reste solide.

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2021 ont fait ressortir des pertes de valeur, sans lien direct avec la pandémie de COVID-19, dont les résultats sont détaillés en notes 4.2 et 5.3.

Les pertes de valeur ont été reconnues en résultat opérationnel courant.

Conformément aux recommandations de l'AMF et de la CNCC, le Groupe n'a pas présenté l'impact de la COVID-19 sur des lignes spécifiques des états financiers primaires.

1.2.2 Plan d'actionnariat salarié mondial MyShare

Sur l'exercice 2021, les salariés de bioMérieux ont eu la possibilité d'acquérir des actions existantes de bioMérieux à des conditions préférentielles. Le lancement de ce plan d'actionnariat salarié, dénommé « MyShare », s'inscrit dans la volonté d'associer davantage les salariés à la performance du Groupe.

L'offre d'actions, autorisée par le Conseil d'administration du 17 décembre 2020, a été proposée à tous les salariés éligibles résidant dans un pays autorisant cette opération (cf. note 18.4 pour le détail du plan).

L'impact de MyShare constitue une charge de personnel de l'ordre de 10 millions d'euros sur l'exercice 2021.

1.2.3 Signature d'un accord de distribution dans le cadre d'un partenariat renforcé avec Specific Diagnostics

Un accord de distribution co-exclusive, concernant l'Europe où le système d'antibiogramme rapide REVEAL a obtenu le marquage CE-IVD, a été signé en 2021 avec la société Specific Diagnostics.

En outre, bioMérieux a investi 15,2 millions d'euros par le biais d'emprunts convertibles pour soutenir les activités commerciales. En 2019, bioMérieux avait participé à une levée de fonds de Specific Diagnostics, aux côtés d'autres investisseurs. Après cette transaction, bioMérieux détient environ 7,4 % de son capital. Les titres restent non consolidés.

1.3 Suivi des événements significatifs de 2020

Hormis la crise sanitaire COVID-19, débutée en 2020 et dont les effets ont perduré en 2021 (cf. note 1.2.1), les événements significatifs de l'exercice 2020 ont été les suivants :

- actions de mécénat dans le but de soutenir les actions solidaires se traduisant par 42,2 millions d'euros d'autres produits ou charges opérationnels non courants sur l'exercice 2020. Ils correspondaient, d'une part, au mécénat exceptionnel lié à la pandémie de COVID-19 pour 22,2 millions d'euros et, d'autre part, à la dotation initiale pour 20 millions d'euros du fonds de dotation bioMérieux créé en décembre 2020 ;
- émission le 29 juin 2020 d'un emprunt obligataire Euro PP de 200 millions d'euros constaté au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- liquidation du régime de retraite à prestation définie pour les salariés de bioMérieux Inc. qui s'était traduite par une charge de 4,9 millions de dollars US soit 4,3 millions d'euros, comptabilisée intégralement en résultat opérationnel courant contributif en 2020 ;
- la part résiduelle de l'obligation avait été directement versée aux participants du plan qui en avaient fait le choix. La différence entre le montant versé et l'obligation résiduelle à la date de versement conformément aux dispositions du plan a

eu pour conséquence l'enregistrement d'un produit de 11,4 millions de dollars US, soit 9,9 millions d'euros comptabilisé intégralement dans les autres éléments du résultat global ;

- suite à plusieurs opérations sur le capital de Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd durant l'exercice 2020, le Groupe a été dilué de 0,3 %, portant sa participation à 66,7 % des actions de Hybiome ;
- les intérêts minoritaires inclus dans le calcul de la dette de put avaient eux aussi été dilués suite à ces opérations, ayant pour conséquence de réduire cette dette de 5,2 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres-part du Groupe à la clôture de l'exercice 2020 ;
- l'intégration de Lianjian Anhua Biomedical (Chine) suite à son acquisition par Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co.Ltd pour 4 millions d'euros et permettant au Groupe de dégager un goodwill de 0,3 million d'euros en 2020 ;
- sorties pour motifs de liquidation ou fusion des filiales suivantes du périmètre de consolidation : filiales AES Canada Inc. (États-Unis), Yan Set Development (Chine), ABG Stella Inc. (États-Unis), Bacterial Barcodes Inc. (États-Unis), Hyglos et Hyglos Invest (Allemagne).

Ces événements n'ont pas eu d'incidence sur les comptes 2021.

1.4 Information à données comparables sur les variations de périmètre

Aucune information à données comparables n'est donnée sur le compte de résultat, l'opération de croissance externe intervenue en 2021 n'ayant pas d'impact significatif.

L'impact des variations de périmètre est présenté sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie et des tableaux de mouvements de l'annexe.

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

Référentiel

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission européenne au 31 décembre 2021. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 sont présentés ci-après :

- amendements d'IFRS 4, prolongation de l'exemption temporaire à l'application d'IFRS 9 ;
- amendements d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16, réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 ;
- amendements d'IFRS 16 sur les concessions de loyers applicables pour les concessions de loyers obtenues après le 30 juin 2021.

Ces amendements et décisions n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, les décisions rendues par l'IFRIC IC en 2021, et notamment celle portant sur l'attribution des avantages aux périodes de services rendus par les bénéficiaires de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

bioMérieux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2021, notamment :

- textes adoptés et applicables par anticipation en 2021 – Entrée en vigueur obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 :
 - amendements à IAS 16, Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue ; IAS 37 « Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat » ; IFRS 3 « Référence au cadre conceptuel » ;
 - améliorations des normes 2018-2020 suivantes : IAS 41 « Impôts dans les évaluations de la juste valeur » ; IFRS 1 « Filiale devenant un nouvel adoptant » ; IFRS 9 « Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 % » ; IFRS 16 « Avantages incitatifs à la location » ;
- textes non encore adoptés, mais applicables par anticipation en 2021, car interprétant des textes déjà adoptés – Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 ou différée :
 - amendement IAS 1 « Présentation des états financiers : classement des dettes en courant ou non courant » ;
 - amendement IAS 1 « Informations à fournir sur les principes et méthodes comptables » ; et mise à jour Guide d'application pratique de la matérialité (« IFRS Practice Statement 2 : Making Materiality Judgements ») ;
 - amendement IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
 - amendement IFRS 10 et IAS 28.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à

compter du 1^{er} janvier 2023, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, sont les suivants :

- amendement IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction » ;
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » ;
- IFRS 17 « Contrats d'assurance », avec amendements.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes consolidés.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2021, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant »/ « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courants », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courants ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction à l'exception de la présentation sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant, de l'impact net des amortissements des actifs liés à l'acquisition de BioFire.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie.

Estimations et jugements

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui font varier la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, notamment l'évaluation des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation des actifs financiers non courants, la détermination de la durée des contrats de location, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au regard de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux (cf. note 15.3), et de celle liée aux écarts de conversion.

La pandémie liée à la COVID-19 ne s'est pas traduite au 31 décembre 2021 par des changements d'estimation significatifs, ni par une augmentation des incertitudes liées à certains éléments affectant les comptes malgré les incertitudes générales liées à l'environnement économique.

Suite à l'achèvement du programme « Vision 2020 », bioMérieux a renouvelé ses engagements en matière de responsabilité et d'impact sur l'environnement en définissant des objectifs de réduction de son empreinte écologique à l'horizon 2025 (comme indiqué dans le chapitre 2, note 2.2.2.6 du document d'enregistrement universel 2021). Le Groupe a

2.1 Présentation du compte de résultat

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme indicateur principal de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes. Les charges et produits non courants en sont exclus. Comme indiqué ci-dessus, l'amortissement des actifs constatés dans le cadre

2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dont bioMérieux détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles bioMérieux détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une

2.3 Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception des filiales indiennes, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

2.4 Méthodes de conversion

L'euro est la monnaie de présentation de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

2.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture ;
- les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice ;
- les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique ;
- les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

développé un plan d'action ambitieux d'amélioration de son impact environnemental incluant l'éco-conception, l'émission de gaz à effet de serre, la gestion des ressources et la gestion des déchets.

À ce stade, le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif sur les comptes, en lien avec la réglementation environnementale actuelle, telles que la modification de la durée d'utilité des actifs non courants, la modification des business plans, la constatation d'une provision pour risques, ou encore la prise en compte d'un risque crédit.

de l'allocation du prix d'achat de BioFire sont présentés sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant, comme les années précédentes. Les produits et charges opérationnels non courants ne comprennent pas d'éléments liés à la COVID-19 (cf. détail en note 24).

entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de co-entreprises ni d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en note 33.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminés.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

L'Argentine est considérée comme un pays hyper-inflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018, au regard des critères définis par la norme IAS 29. Par conséquent, le Groupe a analysé le traitement requis par la norme à savoir la conversion du bilan et du compte de résultat 2021 au cours de clôture.

L'impact n'étant pas significatif, le Groupe n'a pas effectué de retraitement pour bioMérieux Argentine.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion/parts du Groupe.

Aucune cession de filiale étrangère n'est intervenue sur les exercices présentés.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

COURS MOYENS

| 1 EURO = | USD | JPY | GBP | CNY | BRL | CAD |
|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 2021 | 1,18 | 129,87 | 0,86 | 7,63 | 6,38 | 1,48 |
| 2020 | 1,14 | 121,83 | 0,89 | 7,87 | 5,89 | 1,53 |
| 2019 | 1,12 | 122,00 | 0,88 | 7,74 | 4,41 | 1,49 |

COURS DE CLÔTURE

| 1 EURO = | USD | JPY | GBP | CNY | BRL | CAD |
|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 2021 | 1,13 | 130,40 | 0,84 | 7,19 | 6,31 | 1,44 |
| 2020 | 1,23 | 126,50 | 0,90 | 8,02 | 6,37 | 1,56 |
| 2019 | 1,12 | 122,00 | 0,85 | 7,82 | 4,52 | 1,46 |

2.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2021, l'écart de conversion qui en résulte est comptabilisé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 27.1 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

NOTE 3 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT ET INFORMATION SECTORIELLE

3.1 Produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

La crise liée à la COVID-19 n'a pas eu d'impact sur le mode de reconnaissance des revenus en 2021.

3.1.1 Revenus

Les revenus sont constitués de produits provenant de la vente de biens et de services au sens de la norme IFRS 15 et de produits issus de la location d'équipements au sens de la norme IFRS 16.

Les principes de comptabilisation des revenus définis par la norme IFRS 15 sont définis sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- l'identification du contrat ;
- l'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur ;
- la détermination du prix global du contrat ;
- l'allocation du prix global à chaque obligation de performance ;
- la comptabilisation du revenu lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

En pratique, les règles de reconnaissance des revenus selon les principales obligations de performance identifiées sont présentées ci-après :

- Ventes de réactifs :

Le revenu lié aux ventes de réactifs est constaté lorsque la société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date d'expédition.

- Ventes d'équipements :

Le revenu lié aux ventes d'équipements est constaté lorsque la société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date de livraison ou la date d'installation selon la complexité de l'équipement.

- Location d'équipements :

Le revenu constitué de produits issus de la location d'équipements et des contrats de location-financement au sens de la norme IFRS 16 est constaté en revenu de manière linéaire sur la durée du contrat, pour la valeur actualisée à la date de mise en place du contrat.

Les contrats ont une durée moyenne comprise entre trois et cinq ans.

- Contrats de location-financement :

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (cf. note 6.3).

- Contrats de mise à disposition d'équipements :

Les contrats de mise à disposition d'équipements sont liés à d'autres services (fourniture de réactifs, prestations de maintenance, garantie étendue). Ils sont considérés comme un contrat à éléments multiples.

L'analyse des critères définis par la norme a conduit à considérer que les contrats de mise à disposition d'équipements sont des contrats de location et non de cession.

L'application de la norme conduit à indiquer en annexe aux comptes consolidés une ventilation du revenu en fonction des différentes composantes d'un contrat à éléments multiples (ventes de réactifs, loyers implicites...), sans venir modifier le montant du revenu.

- Contrats de prestations de services :

Les prestations de services correspondent essentiellement à des prestations de formation, de service après-vente, et de maintenance. Les prestations de formation et de services après-vente sont constatées en revenu lorsque les services sont réalisés. L'analyse effectuée selon la norme IFRS 15 a conduit à constater les prestations de maintenance de manière linéaire sur la durée du contrat de maintenance, sans changement par rapport au précédent traitement. Un produit constaté d'avance est comptabilisé lorsque les prestations de maintenance sont facturées d'avance.

- Garanties :

La majorité des contrats incluant un équipement comporte systématiquement une garantie. Le client n'a pas l'option d'acheter la garantie, il ne s'agit donc pas d'une garantie procurant un service, mais constitue une assurance et non une obligation de prestation distincte. Elle est comptabilisée selon IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » (cf. note 15.2).

Les contrats d'extension de garantie peuvent quant à eux être souscrits par le client et apportent bien un service additionnel. Cette prestation remplit les critères pour être considérée comme une obligation de performance distincte. L'obligation de performance est reconnue en tant que telle conformément aux dispositions d'IFRS 15.

- Retours :

Il n'existe pas d'obligations spécifiques en matière de retours lorsque les produits vendus ne sont pas défectueux.

- Conditions de règlement :

Les opérations liées aux ventes de réactifs et cessions d'équipements sont réglées aux conditions définies dans les contrats, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les délais de règlement sont habituellement compris entre deux et trois mois.

Les contrats clients qui comportent une composante financement sont les contrats de location simple, location financement, et mise à disposition d'équipements. Dans ces cas, les règlements interviennent en fonction de l'échéancier défini contractuellement.

Les conditions de règlement n'ont pas été modifiées avec la crise de la COVID-19.

Les modalités de reconnaissance du revenu ne font pas appel à des jugements significatifs.

Par ailleurs, l'analyse menée par le Groupe n'a pas conduit à identifier d'actifs au titre des coûts marginaux d'obtention du contrat ou aux coûts d'exécution des contrats, ni de points spécifiques au titre de la distinction agent / principal.

Le Groupe intervient comme principal dans sa relation avec ses clients.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du revenu en fonction des différentes catégories de revenus, conformément à la norme IFRS 15.

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|----------------|----------------|
| Ventes d'équipements | 296,3 | 313,2 |
| Ventes de réactifs | 2 794,6 | 2 548,5 |
| Ventes de services | 196,3 | 178,2 |
| Locations d'équipements ^(a) | 51,1 | 50,5 |
| Autres revenus | 37,9 | 27,7 |
| REVENUS | 3 376,2 | 3 118,2 |

(a) Les locations d'équipements comprennent les locations ainsi que la quote-part du revenu lié aux ventes de réactifs requalifiées en loyers pour les contrats de mise à disposition d'équipements (cf. supra).

Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du revenu.

La ventilation sectorielle du revenu est donnée dans les notes 3.4 et 3.5. La ventilation par technologie est indiquée en note 3.6. L'analyse effectuée selon IFRS 15 n'a pas conduit à présenter d'autres ventilations du revenu.

3.1.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits sont principalement constitués des redevances et des subventions. Les règles de reconnaissance des autres produits sont présentées ci-après :

- autres produits liés aux contrats clients : ils sont constitués de redevances rétrocédées ; l'analyse des contrats de licences selon la norme IFRS 15 a conduit à considérer qu'ils donnaient un droit d'accès à la propriété intellectuelle. L'obligation de performance étant remplie progressivement, le revenu est constaté sur la durée du contrat ;
- autres produits non liés aux contrats clients : ils correspondent principalement aux subventions de recherche perçues et aux crédits d'impôts recherche, assimilés à des subventions selon la norme IAS 20 (cf. note 19).

3.2 Charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production ;
- les amortissements, les pertes de valeur associées aux actifs incorporels technologiques et informatiques liés aux ventes ainsi que les éventuelles pertes de valeur des écarts d'acquisition non significatives. Au titre de l'exercice 2021, l'impact des pertes de valeur s'élève à 26 millions d'euros ;
- les redevances payées liées à des produits commercialisés ;
- les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux ;
- la charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients ;
- les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges opérationnelles

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Juridique, Finance) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services.

Les frais de recherche et développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la recherche et développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont présentées en autres produits de l'activité (cf. note 3.1.2).

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Autres informations relatives aux charges courantes

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Dans le cadre des engagements long terme envers le personnel, le coût des services rendus et le coût financier net du rendement du fonds sont constatés en résultat opérationnel courant.

La C.V.A.E. (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la C.F.E. (cotisation foncière des entreprises) sont présentées en charges opérationnelles car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

Les écarts de change liés aux transactions sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, revenu, coût des ventes et frais financiers). La présentation des écarts de change liés aux instruments dérivés est indiquée en note 28.

3.3 Résultat opérationnel courant contributif et résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme un de ses indicateurs principaux de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes tels que définis dans les notes 3.1 et 3.2. Les charges et produits d'exploitation non courants (tels que définis dans la note 24.1) en sont exclus, ainsi que l'amortissement des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire.

Les amortissements des écarts de réévaluation constatés lors de l'acquisition de BioFire sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant. Les amortissements des autres acquisitions antérieures n'ont pas été retraités car ils ont été considérés comme non significatifs.

Le résultat opérationnel courant est la somme du résultat opérationnel courant contributif et des frais liés à l'amortissement des actifs liés à l'acquisition de la société BioFire (cf. note 23).

3.4 Information sectorielle

3.4.1 Information par secteur d'activité

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » et suite au changement d'organisation interne avec deux grandes directions dédiées aux applications cliniques et aux applications industrielles, le Groupe présente depuis 2020 deux secteurs opérationnels au sein du diagnostic *in vitro*.

31 DÉCEMBRE 2021

| <i>En millions d'euros</i> | Applications cliniques | Applications industrielles | Autres | Groupe |
|--|------------------------|----------------------------|------------|----------------|
| Revenus | 2 883,7 | 492,5 | 0,0 | 3 376,2 |
| Marge brute | 1 714,0 | 245,9 | 3,8 | 1 963,8 |
| Autres produits de l'activité et frais opérationnels | -978,4 | -186,4 | 2,2 | -1 162,6 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF | 735,6 | 59,6 | 6,0 | 801,2 |
| <i>en % du revenu</i> | 26 % | 12 % | | |

31 DÉCEMBRE 2020

| <i>En millions d'euros</i> | Applications cliniques | Applications industrielles | Autres | Groupe |
|--|------------------------|----------------------------|--------------|----------------|
| Revenus | 2 663,5 | 454,6 | 0,0 | 3 118,2 |
| Marge brute | 1 553,7 | 200,8 | -0,8 | 1 753,7 |
| Autres produits de l'activité et frais opérationnels | -962,0 | -169,2 | -10,1 | -1 141,2 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF | 591,7 | 31,7 | -10,9 | 612,5 |
| <i>en % du revenu</i> | 22 % | 7 % | | |

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le revenu et les actifs par zone géographique est communiquée en note 3.4.2 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

Aucune information bilantielle n'est communiquée aux dirigeants opérationnels.

L'amélioration de la marge opérationnelle des applications cliniques résulte de la croissance des ventes de panels respiratoires dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, malgré des problèmes de qualité sur un substrat présent dans les tests d'immunoessais, désormais résolus.

3.4.2 Information par zone géographique

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité. Le Groupe réalise ses ventes au sein de la zone Moyen-Orient – Afrique dans un ensemble hétérogène de pays, de façon majoritaire par le biais de distributeurs ou d'agents, et

dans quelques pays via ses filiales locales de distribution. Les distributeurs et agents sont pour la plupart en relation directe avec la société française bioMérieux SA, d'où le regroupement avec la zone Europe.

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DÉCEMBRE 2021

| <i>En millions d'euros</i> | Americas | EMEA ^(a) | Aspac | Corporate | Groupe |
|--|----------------|---------------------|--------------|---------------|----------------|
| Revenus | 1 668,5 | 1 124,0 | 580,4 | 3,3 | 3 376,2 |
| Coût des ventes | -510,4 | -436,5 | -255,8 | -209,7 | -1 412,5 |
| Marge brute | 1 158,1 | 687,5 | 324,6 | -206,4 | 1 963,8 |
| <i>en % du revenu</i> | 69 % | 61 % | 56 % | | |
| Autres produits de l'activité et frais opérationnels | -271,5 | -168,1 | -92,9 | -630,0 | -1 162,6 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF | 886,5 | 519,4 | 231,7 | -836,4 | 801,2 |
| <i>en % du revenu</i> | 53 % | 46 % | 40 % | | |

(a) Dont revenu France : 222,3 millions d'euros.

31 DÉCEMBRE 2020

| <i>En millions d'euros</i> | Americas | EMEA ^(a) | Aspac | Corporate | Groupe |
|--|----------------|---------------------|--------------|---------------|----------------|
| Revenus | 1 588,2 | 1 021,9 | 504,6 | 3,5 | 3 118,2 |
| Coût des ventes | -523,1 | -426,1 | -248,3 | -167,0 | -1 364,5 |
| Marge brute | 1 065,1 | 595,8 | 256,3 | -163,5 | 1 753,7 |
| <i>en % du revenu</i> | 67 % | 58 % | 51 % | | |
| Autres produits de l'activité et frais opérationnels | -312,2 | -167,0 | -88,7 | -573,3 | -1 141,2 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF | 752,9 | 428,8 | 167,6 | -736,8 | 612,5 |
| <i>en % du revenu</i> | 47 % | 42 % | 33 % | | |

(a) Dont revenu France : 218,8 millions d'euros.

31 DÉCEMBRE 2021

| <i>En millions d'euros</i> | Americas | EMEA ^(a) | Aspac | Corporate | Groupe |
|--|----------|---------------------|--------|-----------|---------|
| Actifs non courants | | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 11,4 | 23,1 | 2,0 | 375,0 | 411,5 |
| Écart d'acquisition | | | | 669,5 | 669,5 |
| Immobilisations corporelles | 513,4 | 357,9 | 35,4 | 194,0 | 1 100,8 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 50,4 | 58,5 | 15,1 | | 124,0 |
| Besoin en fonds de roulement | | | | | |
| Stocks et en-cours | 292,1 | 206,9 | 135,6 | | 634,6 |
| Créances clients et actifs liés aux contrats clients | 250,3 | 264,0 | 76,4 | | 590,6 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | -77,2 | -19,2 | -143,2 | | -239,5 |

(a) Dont actifs non courants en France : 397,8 millions d'euros.

31 DÉCEMBRE 2020

| <i>En millions d'euros</i> | Americas | EMEA ^(a) | Aspac | Corporate | Groupe |
|--|----------|---------------------|--------|-----------|--------|
| Actifs non courants | | | | | |
| Immobilisations incorporelles | 13,8 | 18,5 | 3,0 | 395,4 | 430,7 |
| Écart d'acquisition | | | | 629,4 | 629,4 |
| Immobilisations corporelles | 424,6 | 222,9 | 47,1 | 244,4 | 939,0 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 56,9 | 59,0 | 13,6 | | 129,6 |
| Besoin en fonds de roulement | | | | | |
| Stocks et en-cours | 259,8 | 199,9 | 82,2 | | 541,9 |
| Créances clients et actifs liés aux contrats clients | 254,1 | 273,1 | 70,7 | | 597,9 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | -42,5 | -64,4 | -100,2 | | -207,1 |

(a) Dont actifs non courants en France : 376,3 millions d'euros.

Les régions comprennent les activités commerciales, correspondant principalement aux revenus réalisés dans chacune de ces zones géographiques, avec le coût des ventes s'y rapportant et les frais opérationnels nécessaires à la réalisation de ces activités. Les régions comprennent également les coûts non répartis des sites de production qui y sont situés. Les revenus sont un contributif net consolidé ne comprenant pas les revenus intercompagnies avec les autres zones.

La rubrique « Corporate » comprend principalement les coûts de recherche supportés par les unités Clinique et Industrie, ainsi que les coûts des fonctions centrales du Groupe et les revenus issus des contrats de collaboration de recherche et développement de tests compagnons.

Les immobilisations incorporelles inscrites dans la colonne Corporate correspondent principalement aux écarts d'acquisition et aux technologies acquises par le Groupe.

3.5 Information par technologie et application

Le tableau ci-dessous présente la décomposition des revenus par technologie et application :

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Applications cliniques | 2 883,6 | 2 663,5 |
| Biologie moléculaire | 1 267,9 | 1 207,1 |
| Microbiologie | 1 062,3 | 950,6 |
| Immunoessais | 457,6 | 428,3 |
| Autres gammes | 95,8 | 77,5 |
| Applications industrielles | 492,5 | 454,6 |
| TOTAL | 3 376,2 | 3 118,2 |

Les autres gammes incluent principalement l'activité de la filiale BioFire Defense dont les revenus se sont élevés à 79,5 millions d'euros en 2021 contre 70,2 millions d'euros en 2020.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1 Principes comptables

4.1.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle, des logiciels informatiques et des relations client. Elles sont toutes à durée de vie définie et sont comptabilisées initialement :

- en cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;
- en cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie ;
- en cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée :

- de 5 à 20 ans pour les brevets, licences, technologies ;
- de 10 ans pour les progiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP » ;
- de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques ;
- de 10 à 15 ans pour les relations client.

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 24.1). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

4.2 Évolution

| Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i> | Brevets Technologies | Logiciels | Autres | Total |
|---|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 671,7 | 220,2 | 58,8 | 950,8 |
| Écarts de conversion | -37,9 | -7,5 | -4,5 | -49,9 |
| Acquisitions/Augmentations | 0,2 | 5,6 | 10,7 | 16,5 |
| Variation de périmètre | 0,0 | 0,0 | 2,3 | 2,3 |
| Cessions/Diminutions | -1,8 | -8,3 | -3,5 | -13,6 |
| Reclassements | 0,2 | -2,8 | 5,2 | 2,6 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 632,5 | 207,3 | 68,9 | 908,6 |
| Écarts de conversion | 43,3 | 5,0 | 2,7 | 51,0 |
| Acquisitions/Augmentations | 0,1 | 8,1 | 6,7 | 14,9 |
| Variation de périmètre ^(a) | 12,3 | 0,0 | 0,0 | 12,3 |
| Cessions/Diminutions | 0,0 | -1,6 | -0,5 | -2,1 |
| Reclassements | 36,7 | 9,1 | -45,1 | 0,7 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 724,8 | 227,9 | 32,7 | 985,3 |

(a) Liée à l'acquisition de la société Banyan Biomarkers (cf. note 1.1).

| Amortissements et pertes de valeur <i>En millions d'euros</i> | Brevets Technologies | Logiciels | Autres | Total |
|---|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 270,3 | 165,9 | 6,2 | 442,3 |
| Écarts de conversion | -15,2 | -5,3 | -0,2 | -20,7 |
| Dotations | 46,5 | 19,6 | 1,9 | 67,9 |
| Variations de périmètre | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Reprises/Cessions | -1,6 | -8,3 | -3,2 | -13,1 |
| Reclassements | 0,2 | 0,0 | 1,2 | 1,4 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 300,2 | 171,9 | 5,8 | 477,9 |
| Écarts de conversion | 17,4 | 4,3 | 0,2 | 22,0 |
| Dotations | 57,8 | 16,9 | 1,6 | 76,2 |
| Variations de périmètre | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Reprises/Cessions | 0,0 | -1,7 | -0,4 | -2,1 |
| Reclassements | 0,0 | 0,0 | -0,1 | -0,1 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 375,3 | 191,4 | 7,1 | 573,9 |

| Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i> | Brevets Technologies | Logiciels | Autres | Total |
|---|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 332,3 | 35,4 | 63,1 | 430,7 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 349,5 | 36,5 | 25,5 | 411,5 |

Les reclassements correspondent essentiellement aux immobilisations en-cours mises en service sur l'exercice. La valeur brute des immobilisations incorporelles en cours représente 5,7 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 42,7 millions d'euros en 2020. Cette évolution s'explique principalement par la mise en service d'une technologie liée à la commercialisation du nouveau système VITEK® MS PRIME.

La revue des indices de perte de valeur sur les actifs à durée de vie définie telle que définie dans la note 5.2 a conduit le Groupe à constater une dépréciation sur un actif technologique à hauteur de 24 millions d'euros en 2021. Pour rappel, les dépréciations constatées en 2020 s'élevaient à 13 millions d'euros.

NOTE 5 ÉCARTS D'ACQUISITION

5.1 Principes comptables

En application d'IFRS 3 révisée, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (revenus, résultats...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

En cas d'option de vente (*put*) portant sur des intérêts minoritaires, sans que ceux-ci ne renoncent à leurs droits et avantages associés, une dette financière est constatée pour sa valeur actualisée en contrepartie des réserves, sans modification des écarts d'acquisition. À chaque clôture, les variations de juste valeur de la dette, déterminées selon les dispositions contractuelles, sont constatées en contrepartie des capitaux propres part du Groupe. L'incidence de la désactualisation, quant à elle, est enregistrée dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Écarts d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. À la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 5.2). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 5.2 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

5.2 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les UGT correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie). Le détail des UGT est indiqué en note 5.3.

Aucune modification d'UGT n'est intervenue sur les exercices présentés.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini de 2,0 %.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe, ni les restructurations non engagées.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risque spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique et du risque propre au marché à l'instar d'une prime de risque pays afin de tenir compte de l'exposition de chaque UGT aux risques macroéconomiques. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Les taux calculés pour les principales UGT (gammes technologiques) sont compris entre 7,2 % et 13,0 % en 2021, et entre 7,7 % et 14,0 % en 2020. La fourchette haute retenue en 2021 porte sur l'UGT CLIA. Ces taux s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles (cf. note 5.3).

La crise liée à la COVID-19 n'a pas conduit à modifier les modalités de calcul des tests de dépréciation, ni à constater de dépréciations complémentaires significatives liées à la pandémie. Le risque est traduit en priorité dans les prévisions, comme précédemment. L'analyse n'a pas conduit le Groupe à introduire de nouveaux critères de sensibilité, ni à modifier les fourchettes des tests de sensibilité.

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable de ces actifs inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 24.1). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

Impacts liés à l'application de la norme IFRS 16

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Dans l'attente des précisions attendues sur les modalités pratiques de réalisation des tests de dépréciation intégrant le retraitement d'IFRS 16, et compte tenu des nombreuses difficultés pratiques identifiées, les tests de dépréciation ont

été réalisés en intégrant, comme en 2020, dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, sans modification du calcul du taux d'actualisation et des flux de trésorerie prévisionnels.

Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés 2020, l'application de la norme IFRS 16 ne devrait en principe pas avoir d'impact significatif dans le cas d'une valeur recouvrable déterminée par rapport à des flux de trésorerie prévisionnels.

5.3 Évolution

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

| UGT | En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|-----------------------------------|--|--------------|--------------|
| Applications industrielles | | 188,6 | 184,9 |
| | AES | 117,1 | 117,1 |
| | Invisible Sentinel | 45,4 | 41,9 |
| | PML (États-Unis) | 11,8 | 11,8 |
| | bioMérieux Allemagne (Hyglos) | 5,7 | 5,7 |
| | BTF (Australie) | 5,1 | 5,1 |
| | Advencis | 2,9 | 2,9 |
| | CEERAM | 0,5 | 0,5 |
| Biologie moléculaire | | 158,3 | 147,5 |
| | BioFire | 138,6 | 127,9 |
| | Argène | 19,3 | 19,3 |
| | RAS Lifesciences | 0,4 | 0,4 |
| Bactériologie | | 143,6 | 141,5 |
| | AB bioMérieux (Suède) | 60,2 | 61,5 |
| | Organon Teknika | 52,3 | 51,0 |
| | bioMérieux Inc (Vitek+ Bacterial Barcodes) | 14,6 | 12,4 |
| | Applied Maths | 11,4 | 11,4 |
| | Bacterial Barcodes (États-Unis) | 0,0 | 0,0 |
| | MDI (États-Unis) | 1,9 | 1,9 |
| | bioMérieux Espagne | 1,8 | 1,8 |
| | bioMérieux Biological products | 1,4 | 1,4 |
| CLIA | | 129,5 | 120,5 |
| | Hybiome | 129,3 | 120,3 |
| | Lianjian Anhua Biomedical | 0,3 | 0,3 |
| Immunoessais | | 45,2 | 30,5 |
| | Astute Medical Inc | 33,0 | 30,5 |
| | Banyan Biomarkers * | 12,2 | |
| Entités | | 4,3 | 4,4 |
| | bioMérieux Grèce | 1,7 | 1,7 |
| | bioMérieux Pologne | 1,6 | 1,6 |
| | bioMérieux Afrique du Sud | 1,1 | 1,1 |
| VALEUR NETTE | | 669,5 | 629,4 |

* Goodwill provisoire au 31 décembre 2021.

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

| En millions d'euros | Valeur nette |
|---------------------------------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 652,5 |
| Écarts de conversion | -23,4 |
| Variation de périmètre ^(a) | 0,3 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 629,4 |
| Écarts de conversion | 33,0 |
| Variation de périmètre ^(b) | 11,7 |
| Pertes de valeur ^(c) | -4,6 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 669,5 |

(a) Liée à l'acquisition de Lianjian Anhua Biomedical.

(b) Liée à l'acquisition de Banyan Biomarkers (cf. note 1.1).

(c) Liée à la perte de valeur de l'UGT CLIA.

Il n'existait aucun écart d'acquisition provisoire au 31 décembre 2020. Le goodwill provisoire au 31 décembre 2021 correspond au goodwill de Banyan Biomarkers (cf. note 1.1).

La réalisation des tests de dépréciation effectués conformément aux règles définies dans la note 5.1 a conduit à comptabiliser une perte de valeur sur l'écart d'acquisition de l'UGT CLIA pour un total de 4,6 millions d'euros en 2021, ainsi qu'une perte de valeur sur un actif isolé (cf. notes 4.2 et 6.1.2).

Les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur réalisés sur les principales unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

| UGT | 2021 | | | 2020 | | |
|----------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------------|
| | Valeur nette ^(a) | Taux d'actualisation | Taux de croissance à l'infini | Valeur nette ^(a) | Taux d'actualisation | Taux de croissance à l'infini |
| Applications industrielles | 188,6 | 7,2 % | 2,0 % | 184,9 | 7,7 % | 1,5 % |
| Biologie moléculaire | 158,3 | 7,7 % | 2,0 % | 147,5 | 8,9 % | 2,0 % |
| Bactériologie | 143,6 | 7,4 % | 2,0 % | 141,5 | 7,8 % | 1,5 % |
| CLIA | 129,5 | 13,0 % | 2,0 % | 120,5 | 14,0 % | 2,0 % |
| Immunoessais | 45,2 | 8,4 % | 2,0 % | 30,5 | 8,3 % | 1,5 % |

(a) Valeur nette des écarts d'acquisition affectés à l'UGT.

Les hypothèses de croissance des revenus et de la marge opérationnelle ont été déterminées pour chaque UGT en fonction de nos meilleures estimations à la date de réalisation des tests. Elles tiennent compte du niveau de maturité de nos produits et des marchés visés, mais également des perspectives de développement et d'innovation de nos gammes.

Une analyse de sensibilité cumulée sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 50 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 100 points de

base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée pour l'ensemble des UGT. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire pour aucune des unités génératrices de trésorerie, à l'exception de l'unité génératrice de trésorerie CLIA, pour laquelle serait enregistrée une dépréciation complémentaire de 23 millions d'euros.

Comme indiqué ci-dessus, la pandémie n'a pas conduit à modifier les analyses de sensibilité.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES, ACTIFS LIÉS AUX DROITS D'UTILISATION ET AUTRES CRÉANCES DE LOCATION FINANCEMENT

6.1 Immobilisations corporelles

6.1.1 Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La norme IAS 23 « Coût d'emprunts » ne conduit pas à activer d'intérêts significatifs, le Groupe ayant peu d'endettement relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

- matériel et outillages : 3 à 10 ans ;
- instruments : 5 à 10 ans ;
- gros œuvre : 30 à 40 ans ;
- second œuvre et installations : 10 à 20 ans.

Les durées d'amortissement des immeubles sont adaptées à chaque composant.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 5.2) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 24.1).

Contrats de location

En tant que bailleur : lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

6.1.2 Analyse des variations des immobilisations corporelles

| Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Instruments immobilisés | Autres immobilisations | Immobilisations en cours | Total |
|--|-------------|---------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 38,9 | 553,9 | 524,2 | 404,9 | 178,9 | 185,3 | 1 886,2 |
| Écarts de conversion | -2,0 | -30,5 | -26,1 | -19,6 | -8,5 | -6,8 | -93,5 |
| Variations de périmètre | | | | 0,0 | | 2,2 | 2,2 |
| Acquisitions/ Augmentations | | 6,5 | 23,7 | 81,7 | 13,0 | 126,9 | 251,8 |
| Cessions/Diminutions | 0,0 | -2,6 | -19,8 | -54,7 | -14,5 | | -91,5 |
| Reclassements | 14,4 | 118,7 | 34,1 | 0,1 | 9,2 | -177,7 | -1,2 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 51,3 | 646,0 | 536,2 | 412,5 | 178,1 | 130,0 | 1 954,0 |
| Écarts de conversion | 2,3 | 30,8 | 25,4 | 7,5 | 7,5 | 9,0 | 82,6 |
| Acquisitions/ Augmentations | | 32,2 | 35,1 | 79,5 | 20,6 | 110,7 | 278,1 |
| Cessions/Diminutions | | -2,6 | -12,6 | -47,9 | -11,2 | | -74,2 |
| Reclassements | 0,9 | 36,4 | 42,3 | 3,6 | 8,3 | -92,6 | -1,2 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 54,5 | 742,7 | 626,4 | 455,2 | 203,4 | 157,1 | 2 239,3 |

| Amortissements et pertes de valeur <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Instruments immobilisés | Autres immobilisations | Immobilisations en cours | Total |
|---|------------|---------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 2,3 | 282,0 | 329,3 | 249,9 | 127,9 | | 991,4 |
| Écarts de conversion | -0,1 | -11,3 | -13,9 | -11,3 | -5,6 | | -42,1 |
| Dotations | 0,3 | 43,8 | 39,0 | 36,6 | 16,5 | | 136,2 |
| Cessions/Diminutions | 0,0 | -2,5 | -19,8 | -30,8 | -14,4 | | -67,6 |
| Reclassements | | -2,9 | -0,6 | -0,1 | 0,7 | | -3,0 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 2,5 | 309,0 | 334,0 | 244,3 | 125,2 | | 1 015,0 |
| Écarts de conversion | 0,1 | 11,1 | 13,0 | 4,6 | 4,7 | | 33,6 |
| Dotations | 0,3 | 38,4 | 41,3 | 42,8 | 16,5 | | 139,3 |
| Cessions/Diminutions | | -2,6 | -12,8 | -28,2 | -10,9 | | -54,5 |
| Reclassements | | 3,3 | -1,1 | 0,8 | 2,1 | | 5,2 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 2,9 | 359,3 | 374,3 | 264,3 | 137,6 | | 1 138,5 |

| Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Instruments immobilisés | Autres immobilisations | Immobilisations en cours | Total |
|--|-------------|---------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 36,6 | 271,9 | 194,9 | 155,0 | 51,0 | 185,3 | 894,8 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 48,8 | 337,0 | 202,2 | 168,2 | 52,9 | 130,0 | 939,0 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 51,6 | 383,4 | 252,1 | 190,9 | 65,8 | 157,1 | 1 100,8 |

Les immobilisations en cours concernent principalement la construction d'un nouveau campus à Suzhou, la seconde partie du nouveau bâtiment administratif à Salt Lake City ainsi que l'extension d'un bâtiment de stockage en France.

Une partie du nouveau bâtiment administratif à Salt Lake City a été mise en service en septembre 2021 pour environ 65 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, des sites administratifs aux États-Unis et en Belgique ont été reclassés en actifs destinés à être cédés pour 8,0 millions d'euros.

6.2 Actifs au titre des droits d'utilisation (côté preneur)

6.2.1 Principes comptables

Retraitement côté preneur

La norme IFRS 16 ne fait pas la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple.

Les contrats de location sont des contrats de location (ou des contrats qui contiennent un contrat de location) qui confèrent le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques associés à l'utilisation de l'actif associé au droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous. Comme prévu par la norme, le Groupe a retenu certaines mesures de simplification, notamment celles permettant d'exclure les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois et les contrats portant sur des actifs de faible valeur, de reprendre à l'identique les contrats qualifiés de location financement selon la norme IAS 17.

En pratique, l'analyse a majoritairement conduit à retraiter les contrats de location immobilière et de location de véhicules.

Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats qui entrent dans le champ de la norme IFRS 16, les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

À la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif est présenté sur une ligne distincte du bilan ; le passif est présenté au sein des dettes financières.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat.

La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt implicite pour les contrats de location, anciennement qualifiés de location-financement et le taux d'emprunt marginal pour les autres contrats de location. Le taux d'emprunt marginal est calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux duration tenant compte du profil de versement des loyers, et non à un taux à maturité, conformément aux recommandations de l'IFRS IC de septembre 2019.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée :

- de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ;
- de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Conformément à l'interprétation IFRS IC de novembre 2019, le Groupe tient compte de la date jusqu'à laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail au-delà du terme contractuel.

Ainsi, en pratique :

- il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, il n'existe pas de clause susceptible d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus qu'insignifiante, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable, et il n'existe pas d'autres incitations économiques à renouveler les contrats de location ;
- les durées retenues pour les principaux contrats de location correspondent :
 - en France : à une période exécutoire de neuf ans (baux commerciaux 3/6/9) : période non résiliable de trois ans et certitude d'exercer les options de prolongation après trois et six ans,
 - dans les autres pays, la durée est celle indiquée au contrat sauf si la décision de renouvellement est uniquement à la main du preneur. Dans ce cas, la durée retenue est de 20 ans à compter de la date de première location pour les locations immobilières ;
- le Groupe n'a pas bénéficié d'allègements sur les loyers liés à la crise sanitaire sur les exercices présentés ;
- les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers est fixe. Des options d'achats existent pour les contrats de crédit-bail ;
- les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2021 ;
- les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée attendue d'utilisation du bien (y compris la part liée à l'utilisation du terrain), en cas d'option d'achat à un prix avantageux. Dans les autres cas, ces actifs sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus ;
- les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur une durée qui est en pratique proche de la durée du contrat. Pour information, leur valeur nette comptable est non significative ;
- le Groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur les retraitements des contrats de location.

6.2.2 Évolution

| Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Autres immobilisations | Total |
|---|-------------|---------------|-------------------------|------------------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 36,1 | 143,4 | 29,4 | 6,1 | 214,9 |
| Écarts de conversion | -2,9 | -4,6 | -1,6 | | -9,0 |
| Acquisitions/Augmentations | 0,2 | 28,2 | 8,6 | | 36,9 |
| Cessions/Diminutions | -0,6 | -14,5 | -7,9 | -0,2 | -23,2 |
| Reclassements | | -0,4 | | | -0,4 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 32,8 | 152,1 | 28,4 | 5,9 | 219,2 |
| Écarts de conversion | 2,1 | 3,4 | 0,6 | 0,0 | 6,1 |
| Variations de périmètre | | | | | |
| Acquisitions/Augmentations | | 18,0 | 11,2 | 0,8 | 30,0 |
| Cessions/Diminutions | -9,1 | -14,6 | -7,8 | -0,2 | -31,6 |
| Reclassements | -0,4 | -12,4 | -0,8 | -1,9 | -15,5 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 25,5 | 146,5 | 31,7 | 4,6 | 208,2 |

| Amortissements <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Autres immobilisations | Total |
|---|------------|---------------|-------------------------|------------------------|-------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 4,4 | 59,5 | 14,5 | 5,9 | 84,4 |
| Écarts de conversion | -0,5 | -2,2 | -0,7 | 0,0 | -3,4 |
| Dotations | 0,8 | 16,0 | 7,8 | 0,2 | 24,8 |
| Cessions/Diminutions | -0,5 | -10,9 | -7,0 | -0,2 | -18,6 |
| Reclassements | | 2,5 | | | 2,5 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 4,2 | 64,9 | 14,6 | 5,9 | 89,6 |
| Écarts de conversion | 0,3 | 1,7 | 0,3 | 0,0 | 2,2 |
| Variations de périmètre | | | | | |
| Dotations | 0,7 | 18,5 | 8,6 | 0,1 | 27,9 |
| Cessions/Diminutions | -1,7 | -14,1 | -6,1 | -0,2 | -22,0 |
| Reclassements | | -10,8 | -0,8 | -1,9 | -13,5 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 3,5 | 60,1 | 16,6 | 4,0 | 84,3 |

| Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Autres immobilisations | Total |
|---|-------------|---------------|-------------------------|------------------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 31,6 | 83,8 | 14,9 | 0,2 | 130,5 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 28,6 | 87,2 | 13,8 | 0,0 | 129,6 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 22,0 | 86,4 | 15,1 | 0,6 | 124,0 |

Les augmentations sont principalement liées à de nouveaux contrats. Les diminutions sont principalement liées à des contrats arrivés à échéance. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16 et compte tenu de la nature des mouvements, les augmentations et diminutions liées aux contrats de location ne sont pas reportées dans les flux d'investissements du tableau des flux de trésorerie.

Le tableau ci-après présente les actifs liés à des contrats de location-financement :

| Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i> | Terrains | Constructions | Matériels et outillages | Autres immobilisations | Total |
|---|------------|---------------|-------------------------|------------------------|-------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 2,7 | 39,4 | | | 42,1 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 2,7 | 36,5 | | | 39,2 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 2,7 | 32,3 | | | 35,0 |

La charge de loyers liée aux contrats non retraités est non significative sur les exercices présentés.

6.3 Créances de location-financement

6.3.1 Principes comptables

Contrats de location-financement

En tant que preneur : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Certaines ventes d'instruments sont réalisées *via* des contrats de location-financement (cf. note 6.1). La durée habituelle des contrats est de cinq ans.

6.3.2 Évolution

Les créances de location-financement totalisent 20,2 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

| <i>En millions d'euros</i> | À moins d'1 an | Entre 1 an et 5 ans | À plus de 5 ans | Total |
|--|----------------|---------------------|-----------------|-------------|
| Valeur brute des créances de location financement | 8,6 | 13,3 | 0,0 | 21,9 |
| Intérêts à recevoir | -0,6 | -0,7 | 0,0 | -1,3 |
| Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir | 7,9 | 12,6 | 0,0 | 20,6 |
| Provision pour dépréciation | -0,4 | | | -0,4 |
| VALEUR NETTE ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR | 7,5 | 12,6 | 0,0 | 20,2 |

La part à moins d'un an est présentée en créances clients (cf. note 9), celle à plus d'un an en autres actifs non courants pour 12,6 millions d'euros.

Les règles de dépréciation appliquées sont présentées en note 9.

NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

7.1 Principes comptables

Les actifs financiers non courants incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées en note 27.

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers non courants sont ventilés en trois catégories :

- Actifs financiers évalués au coût amorti :

Il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Ils correspondent aux prêts, dépôts et cautionnements ;

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global :
 - les variations de juste valeur recyclables en résultat : ce sont des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Le Groupe ne détient aucun actif significatif entrant dans cette catégorie,
 - les variations de juste valeur non recyclables en résultat (option irréversible prise à la date d'acquisition) : il s'agit des actifs stratégiques pour le Groupe. Ils correspondent aux titres de participation non consolidés ;

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit des titres détenus par le Groupe à des fins de transaction. Cette catégorie n'est pas utilisée sur les exercices présentés, le Groupe ayant décidé d'opter à ce jour pour la constatation en autres éléments du résultat global non recyclables.

Actifs évalués au coût amorti

Le coût amorti est déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif tel que défini par la norme IFRS 9. Ce taux est déterminé lors de la mise en place du contrat lié.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

La juste valeur est déterminée selon la méthodologie définie par la norme IFRS 13, en fonction des trois niveaux de juste valeur définis en note 27.1.

Dans les cas exceptionnels où la juste valeur des actifs financiers ne peut être déterminée de manière fiable (absence d'informations récentes, fourchette large des évaluations...), le coût sera considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur.

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'est intervenu sur les exercices présentés.

La ventilation des autres actifs financiers pour lesquels le Groupe a opté pour cette présentation sont présentés distinctement dans le tableau ci-après.

7.2 Évolution

En millions d'euros

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------|-------------|
| Prêts et créances | 27,5 | 10,7 |
| Titres non consolidés évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global | 33,6 | 39,9 |
| TOTAL | 61,1 | 50,6 |

Les prêts et créances comprennent notamment l'octroi d'emprunts convertibles à la société Specific Diagnostics pour 15,2 millions d'euros (cf. note 1.2.3), une caution destinée à couvrir les engagements de retraite en Allemagne pour 2,8 millions d'euros et l'octroi d'un prêt de bioMérieux Inc. envers ABL Inc. pour 1,2 million d'euros.

| En millions d'euros | Valeur brute | Variation de juste valeur constatée | | Valeur nette |
|------------------------------|--------------|-------------------------------------|---------------|--------------|
| | | en OCI | Dépréciations | |
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 35,2 | 6,9 | -0,2 | 41,9 |
| Écarts de conversion | -1,5 | | 0,0 | -1,5 |
| Acquisitions/Augmentations | 12,8 | | -0,1 | 12,7 |
| Cessions/Diminutions | -1,5 | | 0,1 | -1,4 |
| Variation de la juste valeur | | -1,0 | | -1,0 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 45,0 | 5,9 | -0,2 | 50,6 |
| Écarts de conversion | 2,0 | | 0,0 | 2,0 |
| Acquisitions/Augmentations | 18,7 | | 0,0 | 18,6 |
| Cessions/Diminutions | -18,8 | | 8,0 | -10,8 |
| Variation de la juste valeur | | 0,7 | | 0,7 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 46,7 | 6,6 | 7,8 | 61,1 |

Les augmentations correspondent principalement à l'octroi d'emprunts convertibles à la société Specific Diagnostics pour 15,2 millions d'euros (cf. note 1.2.3).

Les diminutions concernent la société Banyan Biomarkers dont l'intégralité des titres a été rachetée (cf. note 1.1), ainsi qu'à la cession des titres Dynavax et à la liquidation d'une société dont les titres étaient totalement dépréciés.

La variation de la juste valeur enregistrée en autres éléments du résultat global concerne les titres GNEH (holding de Geneuro) et Labtech.

Le tableau de synthèse ci-dessous présente la variation de la juste valeur des titres non consolidés au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020 :

| En millions d'euros | 31/12/2020 | | | 31/12/2021 | | | |
|-------------------------|-------------|-----------------------------------|---|-------------|-----------------------------------|---|--|
| | VNC | Dont variation de JV par résultat | Dont variation de JV par autres éléments du résultat global | VNC | Dont variation de JV par résultat | Dont variation de JV par autres éléments du résultat global | Dont variation de recyclage de JV par réserves |
| Banyan Biomarkers | 7,7 | | | 0,0 | | | |
| Qvella | 7,0 | | | 7,0 | | | |
| Sino French Innovations | 5,0 | | | 5,0 | | | |
| Accellix | 4,1 | | | 4,4 | | | |
| Pertinence Invest | 4,0 | | | 4,0 | | | |
| Specific Diagnostics | 4,1 | | | 4,4 | | | |
| GNEH | 2,6 | | -0,8 | 3,3 | | 0,7 | |
| Labtech/LBT Innovations | 0,8 | | -0,2 | 0,7 | | 0,0 | |
| Autres titres | 4,7 | | 0,0 | 4,8 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL | 39,9 | | -1,0 | 33,6 | 0,0 | 0,7 | 0,0 |

Les variations de juste valeur des titres classés en niveau 3 sont présentées en note 27.1.

La variation de juste valeur constatée par résultat en 2021 concerne des titres qui ont été liquidés sur l'exercice et qui étaient totalement dépréciés.

NOTE 8 STOCKS ET EN-COURS

8.1 Principes comptables

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis

sont valorisés au coût réel de production incorporant les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

8.2 Évolution

En millions d'euros

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Matières premières | 263,8 | 216,3 |
| En-cours de production | 51,7 | 56,3 |
| Produits finis et marchandises | 361,7 | 312,3 |
| VALEURS BRUTES | 677,2 | 584,9 |
| Matières premières | -18,9 | -15,2 |
| En-cours de production | -4,5 | -3,6 |
| Produits finis et marchandises | -19,2 | -24,2 |
| PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS | -42,6 | -43,0 |
| Matières premières | 244,9 | 201,1 |
| En-cours de production | 47,2 | 52,7 |
| Produits finis et marchandises | 342,5 | 288,1 |
| VALEURS NETTES | 634,6 | 541,9 |

Les stocks liés à l'instrumentation représentent 18,8 % de la valeur brute.

Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2021.

En l'absence d'arrêt ou de forte réduction d'activité des centres de production, le Groupe n'a pas été confronté à une sous-activité importante sur la période de fabrication.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à modifier les modalités de dépréciation des stocks, comme en 2020. Notamment, la pandémie liée à la COVID-19 n'a pas généré de risques significatifs d'obsolescence, de rotation, ou de valeur réalisable nette des stocks.

NOTE 9 CRÉANCES CLIENTS ET ACTIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS**Créances clients et créances de location-financement**

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Créances clients | 633,7 | 632,1 |
| Dépréciation | -43,1 | -34,2 |
| VALEUR NETTE | 590,6 | 597,9 |

18,6 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

Les créances clients sont constatées au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres actifs financiers comportant une composante financement significative.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrats d'affacturage déconsolidants.

Les dates d'échéance sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois sauf contrats de location, contrats de location-financement et contrats de mise à disposition.

Les créances nettes échues de plus de 60 jours relatives à des sociétés privées et aux organismes publics représentent 11,7 % de l'encours client en 2021 contre 12,2 % en 2020.

Le poids des dotations nettes aux créances douteuses et des créances irrécouvrables représente 9,7 millions d'euros soit 0,29 % des revenus.

Les créances clients comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 6.3).

| Créances et actifs liés aux contrats clients | 31/12/2020 | Variation de périmètre | Variation valeurs brutes | Variation des provisions | Changement de méthode | Effet de change | 31/12/2021 |
|--|--------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------|--------------|
| Créances de location-financement long-terme | 14,3 | | -2,7 | | | 1,1 | 12,8 |
| ACTIFS NON COURANTS | 14,3 | | -2,7 | 0,0 | 0,0 | 1,1 | 12,8 |
| Créances de location-financement | 7,3 | | -0,2 | -0,1 | 0,0 | 0,6 | 7,5 |
| Créances clients | 590,6 | 0,2 | -15,4 | -7,8 | 0,0 | 15,4 | 583,1 |
| Autres actifs liés aux contrats clients | 0,0 | | | | | | 0,0 |
| ACTIFS COURANTS | 597,9 | 0,2 | -15,7 | -7,9 | 0,0 | 16,0 | 590,6 |

La partie des provisions sur les créances de location-financement est non significative (cf. note 6.3).

Dépréciations des créances clients

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont comptabilisées pour tenir compte des pertes attendues et sont constatées selon le modèle suivant :

- clients douteux : provision au cas par cas ;
- clients pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été identifiés (retards de règlement, litiges...) : provision individuelle et statistique ;
- clients sans indice de pertes de valeur à la date de clôture : une provision pour pertes attendues est constatée au cas par cas, en tenant compte d'informations quantitatives et qualitatives (ex : informations sur le client, notation du client...) dans le cadre du processus de revue mensuelle du risque crédit client, en fonction des informations obtenues sur le client.

Le risque crédit est apprécié à chaque clôture, et tient compte des garanties reçues, le cas échéant.

La pandémie liée à la crise de la COVID-19 ne s'est pas traduite par une augmentation significative du risque client constatée ou anticipée dans les prochains mois. Notamment, les délais de règlement clients et les défaillances sont restés stables.

L'analyse effectuée n'a ainsi pas conduit à modifier le modèle de provisionnement des créances clients, ni les modalités de leur mise en œuvre, comme en 2020.

Accords de compensation

Néant.

Autres actifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

NOTE 10 PASSIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues et aux prestations de maintenance facturées d'avance sur les contrats de service (cf. note 17). Le revenu afférent est constaté en résultat sur la période de réalisation des services.

| Passifs liés aux contrats clients | Notes | 31/12/2020 | Variation de périmètre | Variation valeurs brutes | Variation des provisions | Reclassement | Variation des écarts de conversion | 31/12/2021 |
|--------------------------------------|-------|--------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------|------------------------------------|--------------|
| Provisions pour garantie long-terme | 15 | 1,5 | 0,0 | | 0,0 | -0,1 | 0,0 | 1,3 |
| PASSIFS NON COURANTS | | 1,5 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | -0,1 | 0,0 | 1,3 |
| Provisions pour garantie court-terme | 15 | 11,4 | | | -4,8 | 0,1 | 0,6 | 7,4 |
| Avances reçues sur créances clients | 17 | 13,9 | | 9,6 | | | 1,8 | 25,3 |
| Avoir à établir | 17 | 16,1 | | -4,5 | | | 0,7 | 12,4 |
| Produits facturés d'avance | 17 | 68,7 | 0,0 | 10,6 | | 0,0 | 4,7 | 84,0 |
| PASSIFS COURANTS | | 110,1 | 0,0 | 15,7 | -4,8 | 0,0 | 7,9 | 129,1 |

NOTE 11 AUTRES CRÉANCES

En millions d'euros

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|--------------|-------------|
| Avances et acomptes | 28,2 | 20,3 |
| Charges constatées d'avance | 23,9 | 20,7 |
| Autres créances d'exploitation | 65,7 | 41,3 |
| VALEUR NETTE CRÉANCES D'EXPLOITATION | 117,8 | 82,2 |
| CRÉANCE D'IMPÔT EXIGIBLE | 43,1 | 42,3 |
| Créances hors exploitation | 9,5 | 8,0 |
| VALEUR NETTE CRÉANCES HORS EXPLOITATION | 9,5 | 8,0 |

Les avances et acomptes progressent de 7,9 millions d'euros dont 4,3 millions d'euros en lien avec le versement de la seconde partie d'une avance d'un contrat de licence signé en 2020.

Les autres créances liées à des contrats clients ne sont pas significatives.

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (24,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 12,6 millions fin 2020) et les créances fiscales.

Les créances hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés actifs (7,5 millions d'euros en 2021, contre 7,3 millions d'euros en 2020, cf. note 27.2).

NOTE 12 DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**12.1 Principes comptables**

Ce poste comprend à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur juste valeur, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 27).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

Les valeurs mobilières de placement et les autres équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture, selon la définition donnée en note 7.

Il n'existe pas d'autres actifs financiers courants.

12.2 Évolution

En millions d'euros

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|--------------|--------------|
| Disponibilités | 547,1 | 313,5 |
| Placement de trésorerie auprès de l'Institut Mérieux ^(a) | 170,4 | 51,4 |
| Placement de trésorerie auprès de GNEH | 1,4 | 1,4 |
| Placements de trésorerie | 84,6 | 23,0 |
| DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 803,5 | 389,2 |

(a) Ces placements sont liquides et peuvent être remboursés dans un délai maximum de quatre jours ouvrés.

Les placements de trésorerie sont investis sous forme de compte à terme ainsi que sous forme de SICAV pour un montant de 13,0 millions d'euros en 2021, comme en 2020.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1^{er} rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non-recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 28.5).

Les placements de trésorerie sous forme de SICAV sont les suivants :

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|----------------|--|--|
| Libellé | SICAV BNP PARIBAS SIGNATURE PART CLASSIC | SICAV BNP PARIBAS SIGNATURE PART CLASSIC |
| Montant | 13 millions d'euros | 13 millions d'euros |
| Classification | Monétaire Court terme | Monétaire Court terme |
| Code Isin | FR0011046085 | FR0011046085 |

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Disponibilités et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

NOTE 13 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS**13.1 Principes comptables**

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs nets dont le recouvrement est attendu par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont reclassés sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés.

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net à leur juste valeur nette des frais de cession (cf. note 5.2).

13.2 Évolution

Au 31 décembre 2021, le Groupe étudie la possibilité de vendre des sites administratifs aux États-Unis (7,6 millions d'euros) et en Belgique (0,4 million d'euros) dont la valeur nette comptable a été reclassée en actifs destinés à être cédés. Ces actifs ne présentent pas de risque de dépréciation, la valeur de vente potentielle couvrant leur valeur nette comptable.

En janvier 2022, un bâtiment aux États-Unis a été vendu à un prix supérieur à la valeur nette comptable (cf. note 31).

NOTE 14 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION

14.1 Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 118 361 220 actions, dont 72 559 499 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001.

Hormis les actions gratuites (cf. note 18.2), il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2021.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

14.2 Réserves de conversion

En millions d'euros

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---------------------------------|-------------|---------------|
| Dollars ^(a) | 61,9 | -81,7 |
| Amérique latine | -23,1 | -21,6 |
| Europe – Moyen-Orient – Afrique | -41,0 | -36,4 |
| Autres pays | 23,8 | -1,3 |
| TOTAL | 21,6 | -141,1 |

(a) Dollars américain et de Hong Kong.

Les réserves de conversion part du Groupe s'élèvent à 18,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre -140,0 millions d'euros l'an passé.

14.3 Actions propres

La Société a conclu un accord avec un prestataire d'investissement, visant à surveiller la liquidité du marché réglementé de ses actions. Dans ce contexte, elle est amenée à acheter, détenir et revendre de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de Bourse, ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions, sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité

Au 31 décembre 2021, la société mère détient 16 734 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, 339 932 actions propres ont été achetées et 336 347 ont été cédées.

Autres actions propres

Au 1^{er} janvier 2021, la Société détenait 201 533 actions propres. Au cours de l'exercice, la Société a acheté 350 000 actions et a définitivement attribué 472 424 actions destinées aux actions gratuites aux salariés et aux actions liées au plan de souscription d'actions (cf. notes 18.2 et 18.4).

Au 31 décembre 2021, la Société détient au total 79 109 actions d'autocontrôle destinées aux attributions d'actions gratuites autorisées par l'Assemblée générale.

14.4 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires portent essentiellement sur la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering pour 51,3 millions d'euros soit 33,3 %. L'incidence de la part des minoritaires sur les agrégats clés du Groupe n'est pas significative sur l'exercice.

14.5 Autres éléments du résultat global

Les principaux éléments qui composent le résultat global sont les variations de juste valeur des actifs financiers pour lesquels les variations de juste valeur sont constatées dans cette rubrique (cf. note 7), les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, la variation des écarts de conversion provenant des filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères et les variations de valeur des actifs corporels ou incorporels (si option exercée pour la juste valeur).

Les autres éléments du résultat global sont ventilés en distinguant les éléments composant les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat net, de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net.

14.6 Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'actions gratuites et des actions d'autocontrôle détenues à des fins de régularisation du cours de Bourse). Le nombre moyen pondéré d'actions est de 118 265 377 au 31 décembre 2021 contre 118 146 538 au 31 décembre 2020.

Le résultat dilué par action est obtenu à partir du nombre d'actions défini dans le résultat de base et augmenté du nombre moyen pondéré d'actions potentielles à émettre et qui auraient un effet dilutif sur le résultat. Le nombre de ces dernières est de 118 893 289 au 31 décembre 2021 contre 118 652 069 au 31 décembre 2020.

NOTE 15 PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

15.1 Principes comptables

En application de la norme IAS 37 « Provisions – passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'impact est significatif et que la date de résolution est connue.

Les passifs éventuels significatifs sont mentionnés dans la note 15.5 sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels significatifs figurent dans la note 15.5 lorsque leur réalisation est probable.

15.2 Évolution des provisions

| <i>En millions d'euros</i> | Indemnités de retraite et autres avantages | Garanties données | Restructurations | Litiges | Autres R&C | Total |
|----------------------------|--|----------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|--------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 57,8 | 7,1 | 0,4 | 7,0 | 36,9 | 109,3 |
| Dotations | 8,5 | 22,2 | 6,6 | 2,4 | 13,5 | 53,2 |
| Reprises avec objet | -6,4 | -14,6 | -0,4 | -2,7 | -5,2 | -29,3 |
| Reprises sans objet | -0,1 | -1,0 | 0,0 | -0,3 | -6,2 | -7,6 |
| Dotations nettes | 2,0 | 6,6 | 6,2 | -0,6 | 2,1 | 16,3 |
| Écarts actuariels | -6,7 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | -6,7 |
| Autres variations | 0,0 | 0,0 | 0,0 | -0,1 | 0,0 | -0,1 |
| Écarts de conversion | -0,6 | -0,9 | -0,4 | -0,2 | -0,8 | -2,9 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 52,4 | 12,9 | 6,2 | 6,1 | 38,2 | 115,8 |
| Dotations | 2,9 | 16,3 | 2,2 | 3,6 | 10,6 | 35,5 |
| Reprises avec objet | -1,7 | -19,5 | -1,6 | -2,5 | -8,3 | -33,6 |
| Reprises sans objet | -0,3 | -1,5 | -1,7 | -0,1 | -0,5 | -4,1 |
| Dotations nettes | 0,9 | -4,8 | -1,2 | 1,0 | 1,7 | -2,3 |
| Écarts actuariels | -1,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | -1,2 |
| Variations de périmètre | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres variations | 0,0 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | -0,2 | 0,0 |
| Écarts de conversion | 0,2 | 0,6 | 0,5 | 0,2 | 0,3 | 1,7 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 52,3 | 8,8 | 5,6 ^(a) | 7,3 ^(b) | 40,0 ^(b) | 114,1 |

(a) Correspond principalement au projet de transition de bioMérieux Inc. et de BioFire, ainsi que du transfert de siège social nord-américain à Salt Lake City.

(b) Cf. note 15.4.

Les provisions pour garanties sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement (cf. note.3.1.1).

La pandémie liée à la COVID-19 n'a pas conduit à mettre en œuvre de plans de restructurations.

15.3 Engagements de retraite et autres avantages à long terme

15.3.1 Principes comptables

15.3.1.1 Avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

15.3.1.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite sous forme de rentes, à titre principal ou complémentaire (principalement France et Allemagne) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France et Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires, conformément à la norme IAS 19 révisée, présentée ci-après :

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont énoncées en note 15.3.2 ci-après.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2021 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (euro, dollar et livre sterling) a été retenue, prenant

en compte les durations moyennes de nos plans lorsqu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds.

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 15.3.8).

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

De même, la décision rendue par l'IFRIC IC en avril 2021, portant sur l'attribution des avantages aux périodes de services rendus par les bénéficiaires de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe. En effet, les conventions collectives applicables au sein du Groupe, et répondant aux trois critères définis par l'IFRS IC, ne prévoient pas de plafonds ni de tranches d'acquisition des droits.

15.3.1.3 Autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque leur impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

15.3.2 Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement la France. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

| | France | |
|---|------------|------------|
| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Taux de croissance attendu des salaires | 2,50 % | 2,00 % |
| Taux d'actualisation | 1,00 % | 0,90 % |
| Duration moyenne des régimes | 12,6 | 12,6 |

Le taux de rendement attendu des fonds correspond au taux d'actualisation des engagements de retraites, conformément à IAS 19 révisée, en fonction de la duration calculée.

15.3.3 Décomposition des provisions pour avantages au personnel

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-------------|-------------|
| Avantages postérieurs à l'emploi | 35,7 | 36,7 |
| Primes médailles du travail | 16,6 | 15,7 |
| TOTAL PROVISIONS AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL | 52,3 | 52,4 |

15.3.4 Évolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi

| <i>En millions d'euros</i> | Valeur actualisée des engagements | Juste valeur des fonds ^(a) | Provision retraite | Couverture frais médicaux des salariés retraités | Total provision avantages postérieurs à l'emploi |
|---|-----------------------------------|---------------------------------------|--------------------|--|--|
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 74,9 | -39,6 | 35,3 | 1,4 | 36,7 |
| Coût des services rendus | 4,8 | | 4,8 | 0,0 | 4,8 |
| Coût financier | 0,7 | -0,4 | 0,3 | 0,1 | 0,4 |
| Départs à la retraite | -2,7 | 0,8 | -1,8 | -0,1 | -1,9 |
| Liquidation régime | 0,0 | 0,0 | 0,0 | | 0,0 |
| Cotisation | 0,0 | -3,4 | -3,4 | | -3,4 |
| Impact résultat opérationnel | 2,8 | -2,9 | -0,1 | 0,0 | -0,1 |
| Écarts actuariels (Autres éléments du résultat global) | 1,0 | -1,9 | -0,9 | -0,3 | -1,2 |
| Autres mouvements dont effets de change | 0,8 | -0,6 | 0,2 | 0,1 | 0,3 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 79,5 | -45,0 | 34,5 | 1,2 | 35,7 |

(a) Fonds et versements programmés.

| <i>En millions d'euros</i> | Valeur actualisée des engagements | Juste valeur des fonds ^(a) | Provision retraite | Couverture frais médicaux des salariés retraités | Total provision avantages postérieurs à l'emploi |
|---|-----------------------------------|---------------------------------------|--------------------|--|--|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 268,1 | -226,6 | 41,5 | 1,5 | 43,0 |
| Coût des services rendus | 3,8 | | 3,8 | 0,0 | 3,8 |
| Coût financier | 3,7 | -3,3 | 0,5 | 0,1 | 0,5 |
| Départs à la retraite ^(b) | -99,9 | 98,4 | -1,5 | 0,0 | -1,5 |
| Liquidation régime ^(b) | -103,6 | 107,2 | 3,6 | | 3,6 |
| Cotisation | 0,0 | -5,8 | -5,8 | | -5,8 |
| Impact résultat opérationnel | -196,0 | 196,5 | 0,6 | 0,1 | 0,6 |
| Écarts actuariels (Autres éléments du résultat global) | 6,3 | -13,0 | -6,7 | 0,0 | -6,7 |
| Autres mouvements dont effets de change | -3,3 | 3,4 | 0,1 | -0,1 | -0,1 |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 74,9 | -39,6 | 35,3 | 1,4 | 36,7 |

(a) Fonds et versements programmés.

(b) Dont incidences de la liquidation du régime de retraite à prestation définie pour les salariés de bioMérieux Inc pour -98,0 millions d'euros en départs à la retraite et -103,0 millions d'euros sur le changement de régime. Cf. note 1.3.

15.3.5 Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Coûts des services | 4,8 | 3,8 |
| Rendement des fonds | -0,4 | -3,3 |
| Coûts financiers sur engagement | 0,7 | 3,7 |
| TOTAL | 5,1 | 4,3 |

15.3.6 Engagement net par pays

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | | Total |
|---|-------------|-------------|-------------|
| | France | Autres pays | |
| Valeur actualisée des engagements | 46,2 | 33,4 | 79,6 |
| Juste valeur des fonds ^(a) | -30,8 | -14,2 | -45,0 |
| Provision de retraite | 15,4 | 19,2 | 34,6 |
| Couverture des frais médicaux des salariés retraités | 0,0 | 1,1 | 1,1 |
| Autres avantages long terme | | | 0,0 |
| TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI | 15,4 | 20,3 | 35,7 |
| Médailles du travail | 16,6 | 0,1 | 16,6 |
| TOTAL PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME | 32,0 | 20,4 | 52,3 |

(a) Fonds ou versement programmé.

15.3.7 Informations sur les actifs financiers

Les actifs financiers concernent principalement la France.

15.3.7.1 Allocation des fonds

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| | France | France |
| Actions | 2,6 | 1,4 |
| Obligations | 25,0 | 23,6 |
| Autres | 3,2 | 2,0 |
| TOTAL | 30,8 | 27,0 |

15.3.7.2 Rendement réel des fonds

| | Rendement 2021 | Rendement 2020 |
|--------|----------------|----------------|
| France | 2,7 % | 2,1 % |

15.3.8 Autres informations

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

| <i>en %</i> | Paiements futurs de prestations <i>(en % de l'engagement net)</i> |
|------------------|--|
| Inférieur à 1 an | 6 % |
| De 1 à 5 ans | 30 % |
| Plus de 5 ans | 64 % |

Cet échéancier est proche de celui calculé en 2020.

Une partie de ces paiements sera financée par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 6,9 % environ sur le montant des engagements (soit 5,3 millions d'euros).

15.4 Autres provisions

15.4.1 Provisions pour litiges

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont les plus importants sont résumés ci-après. Sur la base des informations dont il dispose, le Groupe estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels le Groupe est impliqué s'élève à 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2020 (hors litiges fiscaux détaillés en note 15.4.2).

En dehors des litiges fiscaux expliqués ci-dessous, les litiges incluent principalement des contentieux avec des distributeurs suite à la résiliation de leurs contrats de distribution. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par les distributeurs a été provisionné.

15.4.2 Contentieux et risques fiscaux

Les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux en matière d'impôt sur le revenu sont enregistrés sur la ligne « Dette d'impôt exigible » (cf. note 17), les intérêts de retard sont enregistrés sur la ligne « Autres dettes » (cf. note 17).

Les pénalités relatives à ces litiges et risques sont quant à elles enregistrées en « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Au 31 décembre 2021, les risques fiscaux (comprenant les différents éléments listés ci-dessus) s'élèvent à 10,9 millions d'euros. Ils couvrent principalement le litige fiscal italien.

Litige fiscal et procédure amiable (MAP) en Italie

À l'issue de deux contrôles fiscaux en Italie au titre respectivement des exercices 2004 à 2007 et 2009 à 2010, la société bioMérieux Italia a fait l'objet de notifications de redressement relatives aux prix de transfert et à la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale italienne.

Dans le cadre de ce litige, le Groupe a demandé l'ouverture de deux procédures amiables (Mutual Agreement Procedure) entre les autorités compétentes en France et en Italie : l'une relative à la période 2004 à 2007 et l'autre relative à la période 2009-2010.

Ces procédures ont été ouvertes sur le fondement de la Convention européenne d'arbitrage du 23 juillet 1990 telle que modifiée par le protocole du 25 mai 1999. Le but de ces procédures est de se prémunir contre le risque de double imposition par les différents États membres en raison de la correction à la hausse des bénéficiaires d'une de ces entreprises dans un État membre (en matière de prix de transfert). Cette neutralisation ne concerne pas les pénalités ni les intérêts de retard.

15.5 Actifs et passifs éventuels

Tests de diagnostic de la maladie de Lyme

Le 14 octobre 2016, bioMérieux, comme d'autres industriels, avait été assignée devant le tribunal de grande instance de Paris en vue d'obtenir réparation d'un préjudice d'anxiété qui serait « généré par l'absence de fiabilité des tests sérodiagnostics » de la maladie de Lyme. La procédure civile, initiée par 45 demandeurs, en comptait 93 suite à la jonction de deux nouvelles assignations identiques. En décembre 2021, le tribunal judiciaire de Paris a rejeté toutes les prétentions adverses. Au 28 février 2022, cette décision n'avait pas fait l'objet d'un appel.

Pour la période 2004 à 2007, les autorités compétentes française et italienne ont trouvé un accord amiable au cours de l'exercice 2016. Cet accord qui a été accepté par le Groupe, supprime le redressement de 2004 et limite les bases des redressements ultérieurs. Au 31 décembre 2021, l'administration italienne n'avait pas émis d'avis d'imposition relatif aux redressements maintenus au titre de 2005, 2006 et 2007 suite à l'accord MAP de 2016. Les avis de mise en recouvrement ont été reçus en février 2022 (cf. note 31).

Pour la période 2009 à 2010, un accord entre l'Italie et la France a été trouvé en septembre 2020. Par cet accord, les autorités italiennes ont abandonné l'intégralité des redressements initiaux.

En parallèle, les redressements effectués sur les flux commerciaux entre l'Italie et la filiale américaine du Groupe (ainsi que sur d'autres éléments tels que la quote-part de frais communs) continuent de faire l'objet d'un contentieux de droit local italien pour la période 2004 à 2007 d'une part, puis pour la période 2009 & 2010 d'autre part. Concernant la période 2004 à 2007, après une décision défavorable en appel, le Groupe a formé en mai 2020 un recours devant la Cour Suprême. La durée de cette procédure ne peut pas être estimée à ce stade. Concernant la période 2009-2010, aucune décision n'a encore été prise en première instance.

Au 31 décembre 2021, un passif correspondant à la meilleure estimation des conséquences des procédures restant en cours figure dans les comptes du Groupe.

Le 9 février 2022, bioMérieux Italia a reçu des avis de mise en recouvrement relatifs à la période 2004-2007, dont ceux de la MAP, pour 12 millions d'euros (cf. note 31).

15.4.3 Autres provisions pour risques et charges

US Medical Networks, LLC

En 2019, BioFire Diagnostics avait été assignée par la société US Medical Networks, LLC qui lui avait demandé l'arrêt de l'utilisation de logiciels et de fichiers clients, réputés lui appartenir. Le différend a été résolu de manière définitive au cours de l'année 2021.

Manovra Sanità

Cette loi, votée en août 2015 en Italie, prévoit que les fournisseurs de santé prennent en charge à hauteur de 40 % le différentiel entre le budget de dépenses de santé de chaque province et les dépenses réelles encourues. À ce jour, aucun décret d'application n'a été voté. Toutefois, conformément à la pratique de place, la provision pour risque enregistrée à compter de l'exercice 2016 a été mise à jour au 31 décembre 2021.

Autres provisions pour risques

Elles portent sur divers risques identifiés ainsi que sur les coûts liés à l'arrêt de l'exploitation de certaines gammes.

NOTE 16 ENDETTEMENT NET – TRÉSORERIE

16.1 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-03 du 7 novembre 2013.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité ;
- les flux liés aux activités d'investissement ;
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations/créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|----------------|--------------|
| Méthode additive développée | | |
| • Résultat net | 598,2 | 402,7 |
| • Produits et charges non courants et amortissements du prix d'acquisition de BioFire | 16,9 | 59,7 |
| • Coût de l'endettement financier net ^(a) | 7,1 | 25,0 |
| • Autres produits et charges financiers | 2,7 | 3,6 |
| • Charge d'impôt | 175,6 | 121,5 |
| • Participations dans les entreprises associées | 0,7 | 0,2 |
| • Dotation nette aux amortissements d'exploitation – provisions non courantes | 231,0 | 210,8 |
| EBITDA (AVANT PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS) | 1 032,2 | 823,5 |
| Méthode additive simplifiée | | |
| • Résultat Opérationnel Courant Contributif ^(b) | 800,5 | 612,5 |
| • Participations dans les entreprises associées | 0,7 | 0,2 |
| • Amortissements d'exploitation | 231,0 | 210,8 |
| EBITDA (AVANT PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS) | 1 032,2 | 823,5 |

(a) La variation entre les deux exercices provient du dénouement de l'ancien emprunt obligataire remboursé sur le second semestre 2020 ainsi qu'à la reconnaissance d'une dette complémentaire auprès de la BPI en 2020 (dette qui n'a pas évolué de manière significative en 2021).

(b) Le résultat opérationnel courant contributif correspond au résultat opérationnel courant hors charge d'amortissement des actifs incorporels de BioFire reconnus dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition.

Le cash flow libre disponible est un indicateur clé pour le Groupe. Il est défini comme le flux de trésorerie provenant de l'exploitation ainsi que le flux de trésorerie provenant de l'investissement hors trésorerie nette provenant des acquisitions et cessions de filiales.

16.2 Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie

Flux liés à l'activité

L'EBITDA a atteint 1 032 millions d'euros en 2021, soit 30,6 % du chiffre d'affaires, en hausse de 25,4 % comparé aux 824 millions d'euros de 2020. Cette hausse reflète la progression du résultat opérationnel courant contributif et des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.

Les décaissements d'impôt ont représenté 185 millions d'euros, en hausse par rapport aux 116 millions d'euros versés l'année précédente, essentiellement du fait de la croissance des résultats.

Au cours de l'année 2021, le besoin en fonds de roulement d'exploitation a augmenté de 38 millions d'euros. Cette évolution résulte notamment des éléments suivants :

- le niveau de stock a progressé de 62 millions d'euros en 2021, en ligne avec l'activité ;

- les créances clients ont diminué de 24 millions d'euros, en lien avec l'amélioration du délai de recouvrement et ce, malgré la progression des ventes ;
- en corrélation avec l'activité, les dettes fournisseurs ont légèrement augmenté de 24 millions d'euros ;
- les autres éléments du besoin en fonds de roulement se dégradent de 24 millions d'euros, du fait de la forte baisse des dettes fiscales et sociales liée notamment au paiement des rémunérations variables indexées sur le cours de l'action (*phantom share plans*) pour 36 millions d'euros compensée par la hausse des rémunérations variables.

Au terme de l'exercice 2021, la génération de trésorerie d'exploitation a atteint 811 millions d'euros, en hausse de 39 % par rapport aux 583 millions d'euros enregistrés sur l'exercice précédent.

Flux liés aux opérations d'investissement

Comme attendu, les décaissements liés aux investissements ont représenté environ 9 % du chiffre d'affaires, soit 290 millions d'euros au terme de l'année 2021 contre 278 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Parmi les investissements principaux, il convient de mentionner l'accroissement de la capacité de production de BioFire à Salt Lake City, la construction d'un site de production à Suzhou ainsi que la construction d'un nouveau site pour Hybiome.

Dans ce contexte, le cash-flow libre a atteint 541 millions d'euros en 2021 contre environ 328 millions d'euros en 2020.

Les acquisitions de participations minoritaires et prises de contrôle se sont élevées à 34 millions d'euros en 2021, liées à l'acquisition de la société Banyan pour 19 millions d'euros (cf. note 1.1) et à l'octroi de deux emprunts convertibles envers la société Specific Diagnostics pour 15 millions d'euros (cf. note 1.2.3).

16.3 Évolution de la dette

Aucune dette financière n'est constatée ou réestimée à sa juste valeur, à l'exception des dettes liées aux compléments de prix, constatées et réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définie contractuellement (cf. note 27) et d'une dette auprès de la BPI dans le cadre d'un programme de recherche.

Aucune restructuration de dettes n'est intervenue sur les exercices présentés. De même, les dettes en cours au 31 décembre 2020 n'avaient pas fait l'objet de restructurations dans le passé.

Au 31 décembre 2021, après la distribution de 73,1 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, l'excédent de trésorerie nette du Groupe s'élève à 341,1 millions d'euros principalement constitué par une trésorerie nette de 787 millions d'euros compensé par l'emprunt obligataire décrit ci-dessous et des dettes sur obligations locatives liées à la norme IFRS 16 (96 millions d'euros).

Flux liés aux opérations de financement

La société a versé un dividende de 73,1 millions d'euros en forte hausse par rapport à l'année dernière. Du fait du contexte exceptionnel lié à la COVID-19, l'Assemblée générale avait décidé en 2020 de réduire exceptionnellement le dividende dans le but de soutenir des actions solidaires.

Pour rappel, en juin 2020, bioMérieux avait souscrit un nouvel emprunt obligataire de 200 millions en format Euro PP auprès d'un investisseur européen de premier rang.

IFRS 16

Conformément aux dispositions de la norme, les flux de financement ne comprennent que les remboursements de la dette liés aux obligations locatives et s'élèvent à 30,0 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 30,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les intérêts versés liés aux dettes financières sur obligations locatives sont présentés en flux d'exploitation, comme les autres intérêts versés sur emprunts.

En juin 2020, bioMérieux avait contracté un emprunt obligataire pour un montant de 200 millions d'euros dont 145 millions d'euros remboursables dans 7 ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 millions d'euros remboursables dans 10 ans avec un coupon annuel de 1,9 % (cf. note 1.3).

Cet emprunt figure au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif intégrant les frais d'émission, pour un montant de 199,6 millions d'euros.

bioMérieux SA bénéficie également au 31 décembre 2021 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros mis en place en 2017 et dont la maturité a été portée à janvier 2024 suite à l'exercice de deux options d'extension.

Par ailleurs, afin de satisfaire aux besoins généraux de financement de bioMérieux SA et de ses filiales, la Société dispose de deux programmes d'émission de titres négociables. Un programme à court terme qui présente les principales caractéristiques suivantes :

| | |
|---|---|
| Plafond maximum du programme | 500 000 000,00 euros |
| Durée | Inférieure à 1 an |
| Montant unitaire minimal des émissions | 150 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission |
| Devise d'émission | Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission |
| Agent domiciliataire | CACEIS Corporate Trust |
| Arrangeur | Credit Agricole Corporate and Investment Bank |
| Agents placeurs | Aurel BGC |
| | BNP Paribas |
| | BRED Banque Populaire |
| | Credit Agricole Corporate and Investment Bank |
| | Crédit Mutuel – CIC |
| | Natixis |
| | Société Générale |
| | ING Belgium Succursale France |

Puis un second programme à moyen terme qui présente les principales caractéristiques suivantes :

| | |
|---|---|
| Plafond maximum du programme | 500 000 000,00 euros |
| Durée | Supérieure à 1 an |
| Montant unitaire minimal des émissions | 150 000 euros ou la contrevaieur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission |
| Devise d'émission | Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission |
| Agent domiciliataire | CACEIS Corporate Trust |
| Arrangeur | Crédit Industriel et Commercial |
| Agents placeurs | Aurel BGC |
| | BNP Paribas |
| | BRED Banque Populaire |
| | Credit Agricole Corporate and Investment Bank |
| | Credit Industriel et Commercial |
| | Natixis |
| | Société Générale |

Le dossier de présentation financière relatif aux programmes d'émission de titres négociables peut être consulté sur le site de la Banque de France (www.banque-france.fr).

16.4 Échéancier de la dette financière nette

L'échéancier fait apparaître la dette nette ou trésorerie nette. Cet agrégat non normé correspond à la somme des disponibilités et équivalents de trésorerie de maturité inférieure à trois mois, diminuée de la dette financière confirmée et des concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées.

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan.

| En millions d'euros | 31/12/2020 | Variation de périmètre | Reclassements non courants à courant | Augmentation | Diminution | Variation au tableau des flux de trésorerie | Autres mouvements ^(d) | Écart de conversion | 31/12/2021 |
|--|--------------|------------------------|--------------------------------------|---------------|--------------|---|----------------------------------|---------------------|---------------|
| DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES | | | | | | | | | |
| Dettes financières non courantes | 49,6 | | -1,0 | 12,9 | 0,0 | 11,9 | 0,0 | 4,0 | 65,6 |
| Passifs non courants liés aux contrats de location | 103,2 | | -22,2 | | 0,0 | -22,2 | 12,9 | 3,6 | 97,6 |
| Emprunts obligataires | 199,6 | | | 0,0 | | 0,0 | | | 199,6 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation IFRS16 | 0,0 | | | | | 0,0 | | | 0,0 |
| Dettes sur acquisition de titres non courantes | | | | | | | | | 0,0 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES | 352,4 | 0,0 | -23,2 | 13,0 | 0,0 | -10,3 | 12,9 | 7,6 | 362,8 |
| DETTES FINANCIÈRES COURANTES | | | | | | | | | |
| Emprunts obligataires courants | 0,0 | | | | 0,0 | 0,0 | | | 0,0 |
| Dettes financières part à moins d'un an | 51,6 | | 1,0 | 5,2 | -13,3 | -7,1 | 0,1 | 4,0 | 48,6 |
| Passifs courants liés aux contrats de location | 24,4 | | 22,2 | | -30,0 | -7,8 | 7,4 | 0,7 | 24,8 |
| Billets de trésorerie | 35,0 | | | | -25,0 | -25,0 | | | 10,0 |
| Dettes sur acquisition de titres part à moins d'un an | 0,0 | | | | | | | | 0,0 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES COURANTES | 111,0 | 0,0 | 23,2 | 5,2 | -68,3 | -39,9 | 7,6 | 4,7 | 83,4 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES (B) | 463,5 | 0,0 | 0,0 | 18,2 | -68,3 | -50,1 | 20,5 | 12,3 | 446,1 |
| TRÉSORERIE NETTE | | | | | | | | | |
| Disponibilités | 313,5 | 0,6 | | 225,2 | | 225,8 | | 7,8 | 547,1 |
| Placements de trésorerie | 23,0 | | | 61,3 | | 61,3 | | 0,3 | 84,6 |
| Comptes courants | 52,8 | | | 162,3 | -43,3 | 119,1 | | 0,0 | 171,8 |
| Disponibilités et équivalents de trésorerie ^(a) | 389,2 | 0,6 | 0,0 | 448,8 | -43,3 | 406,2 | 0,0 | 8,1 | 803,5 |
| Concours bancaires courants ^(b) | -17,9 | | | -29,4 | | -29,4 | | 31,1 ^(c) | -16,3 |
| TRÉSORERIE NETTE (A) | 371,3 | 0,6 | 0,0 | 419,4 | -43,3 | 376,8 | 0,0 | 39,2 | 787,3 |
| ENDETTEMENT NET (B) - (A) | 92,1 | -0,6 | 0,0 | -401,3 | -25,1 | -426,9 | 20,5 | -26,9 | -341,1 |

(a) Cf. note 12.2.

(b) Les concours bancaires courants respectent les principes de la norme IAS 7, c'est-à-dire qu'ils sont remboursables à vue.

(c) Ce montant inclut les impacts liés au cash pool.

(d) Les autres mouvements sont liés aux nouveaux contrats de location non présentés en flux de financement conformément à la norme.

Au 31 décembre 2021, les dettes financières non courantes sont principalement constituées de l'endettement relatif aux obligations locatives (cf. note 16.5), de l'emprunt obligataire contracté en 2020 pour 199,6 millions d'euros et du put sur minoritaires d'Hybiome pour 29,1 millions d'euros.

Les dettes financières courantes sont principalement constituées :

- des titres négociables à court terme pour 10 millions d'euros ;
- de l'emprunt contracté par Shanghai correspondant à un crédit revolving pour 29,0 millions d'euros ;

- de la part à moins d'un an de l'endettement relatif aux obligations locatives (cf. note 16.5 ci-après).

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2022, n'a été signé avant le 31 décembre 2021.

16.5 Incidence des passifs liés aux contrats de location dans les emprunts et dettes financières

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Dettes liées aux contrats de location | 122,3 | 127,7 |
| <i>dont contrats de location avec option d'achat</i> | 26,8 | 30,3 |
| Part à plus de cinq ans | 47,9 | 57,6 |
| <i>dont contrats de location avec option d'achat</i> | 7,2 | 11,1 |
| Entre un à cinq ans | 49,7 | 45,6 |
| <i>dont contrats de location avec option d'achat</i> | 15,9 | 15,4 |
| À moins d'un an | 24,8 | 24,5 |
| <i>dont contrats de location avec option d'achat</i> | 3,8 | 3,8 |

Seules les diminutions d'emprunts sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie.

Le montant des intérêts financiers enregistrés au titre des contrats de location selon IFRS 16 s'élève à 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Comme indiqué en note 6.2.1, il n'y a pas eu sur l'exercice d'aménagement significatif de loyers. En outre, les composantes du loyer non intégrées dans le calcul de l'obligation locative, conformément à la norme IFRS 16 (ex : loyers variables...), ne sont pas significatives.

16.6 Exigibilité anticipée des dettes financières

En cas de changement de contrôle effectif de la Société tel que défini dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué ainsi que le nouveau placement privé obligataire souscrit en juin 2020 sont assujettis à l'unique ratio : « endettement net/résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation », calculé hors incidence de l'application de la norme IFRS 16. Ce ratio, ne devant pas excéder 3,5, est respecté au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, en janvier 2017, bioMérieux SA a renégocié ce prêt syndiqué afin de porter son montant à 500 millions d'euros *in fine* en 2024.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2021 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de financements locaux court terme, des plans d'actions livrables en trésorerie et de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés. Aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

16.7 Taux d'intérêt

La dette du Groupe, avant mise en place des couvertures, est à taux fixe pour 66 % (295,6 millions d'euros) et le reste à taux variable (150,5 millions d'euros).

Au 31 décembre 2021, la dette à taux fixe est composée :

- des dettes sur obligations locatives (96,0 millions d'euros) à un taux qui correspond pour l'essentiel à des taux d'emprunt marginal (cf. note 6.3.1) ;
- et de l'emprunt obligataire pour 199,6 millions d'euros dont 145 millions d'euros remboursables dans six ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 millions d'euros remboursables dans neuf ans avec un coupon annuel de 1,902 %.

La partie à taux variable de la dette est essentiellement basée sur le taux de la devise plus une marge.

16.8 Décomposition de l'endettement net (trésorerie nette) par devise

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--------------------------|---------------|-------------|
| Euro | 346,0 | 317,5 |
| Yuan chinois | 49,4 | 5,1 |
| Yen japonais | 4,0 | 1,0 |
| Réal brésilien | 3,3 | 3,4 |
| Peso mexicain | 2,1 | 7,5 |
| Roupie indienne | 0,6 | 6,1 |
| Won sud-coréen | 0,6 | 3,8 |
| Rand sud-africain | 0,3 | 3,8 |
| Zloty polonais | 0,1 | -1,2 |
| Lire turque | -0,4 | -2,7 |
| Couronne tchèque | -0,8 | -1,2 |
| Peso chilien | -0,9 | 1,8 |
| Peso argentin | -1,3 | -1,8 |
| Couronne danoise | -1,5 | -1,9 |
| Couronne norvégienne | -1,7 | -2,2 |
| Nouveau dollar de Taiwan | -1,8 | -1,7 |
| Franc suisse | -2,1 | -2,0 |
| Dollar de Hong Kong | -3,4 | -1,2 |
| Livre anglaise | -3,7 | -8,8 |
| Couronne suédoise | -4,3 | -3,1 |
| Dollar canadien | -5,7 | -0,3 |
| Rouble russe | -15,9 | -5,7 |
| Dollar australien | -18,2 | -7,0 |
| Dollar singapourien | -27,0 | 0,7 |
| Dollar US | -657,8 | -218,3 |
| Autres devises | -1,0 | 0,8 |
| TOTAL | -341,1 | 92,2 |

16.9 Garantie des emprunts

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

Les contrats de couverture sont présentés en note 27.

NOTE 17 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|--------------|--------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 239,5 | 207,1 |
| Avances et acomptes | 25,3 | 13,9 |
| Dettes fiscales et sociales | 317,9 | 327,4 |
| Produits constatés d'avance | 84,0 | 68,7 |
| Autres dettes | 21,2 | 41,7 |
| Autres dettes d'exploitation | 448,5 | 451,7 |
| Dettes d'impôt exigible ^(a) | 67,4 | 44,3 |
| Dettes sur immobilisations | 32,5 | 21,9 |
| Autres | 16,9 | 18,7 |
| DETTES HORS EXPLOITATION | 49,3 | 40,5 |

(a) Les dettes d'impôt exigibles incluent l'évaluation des risques fiscaux selon IFRIC 23. Conformément à cette interprétation, les passifs liés aux contentieux et risques fiscaux (hors pénalités et intérêts de retard) sont enregistrés en dettes d'impôt exigible (cf. note 15.4.2).

Le détail des autres passifs liés aux contrats clients est présenté en note 10.

Les dates d'échéance des dettes d'exploitation et hors exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance. Les autres dettes hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés passifs (10,9 millions d'euros en 2021, contre 10,5 millions d'euros en 2020, cf. note 27.2).

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

18.1 Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés

Les transactions rémunérées en actions concernent les plans d'attribution d'actions gratuites de bioMérieux SA décidés par les Assemblées générales mixtes du 30 mai 2017, du 17 mai 2018, du 23 mai 2019, du 30 juin 2020 et du 23 mai 2021.

La synthèse de la description des plans est présentée ci-après.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. À chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat. À la fin de la période d'acquisition des droits, le montant de la charge cumulée est ajusté sur le montant effectivement acquis, et maintenue dans un compte de réserves spécifiques.

Ce compte de réserve spécifique est soldé en cas d'exercice ou de caducité des droits.

Lorsque le plan de paiement en actions se dénoue en trésorerie, la juste valeur du plan est mise à jour à chaque clôture pendant la période d'acquisition des droits. La contrepartie de la charge constatée sur la période d'acquisition des droits est enregistrée en dettes.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

18.2 Plans d'attribution d'actions gratuites

| Nombre d'actions | Date d'ouverture des plans | | | | |
|--|----------------------------|---------|---------|---------|---------|
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Attributions initiales | 32 016 | 169 685 | 266 189 | 126 103 | 175 315 |
| Attributions annulées | 2 153 | 23 941 | 75 861 | 15 390 | 24 082 |
| Actions remises sur l'exercice 2021 | 29 863 | 110 744 | 0 | 0 | 0 |
| Actions restant à remettre au 31 décembre 2021 | 0 | 35 000 | 190 328 | 110 713 | 151 233 |

Au cours des exercices 2017 à 2021, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition des droits allant de trois à quatre ans. Les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de présence, et pour certains plans, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur les revenus et le résultat opérationnel ou à l'atteinte d'objectifs spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de deux ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de quatre ans.

En 2021, une charge nette de 14,2 millions d'euros a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions y compris les charges liées aux cotisations patronales (contre une charge nette de 11,8 millions d'euros en 2020).

Au 31 décembre 2021 :

- pour 441 921 actions gratuites, la société a considéré que les conditions de performances seraient atteintes ;
- pour 45 354 actions gratuites, la société a considéré que les conditions de performance ne sont pas atteintes.

Compte tenu des 79 109 actions détenues au 31 décembre 2021 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devrait racheter au maximum 362 812 actions supplémentaires pour un montant de 45,3 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2021.

La juste valeur des actions correspond au cours de Bourse à la date d'attribution des plans.

18.3 Paiements fondés sur des actions livrables en trésorerie

Le Groupe a mis en place en 2015, 2016 et 2017 des plans de rémunération variable aux États-Unis indexés sur le cours de l'action de bioMérieux (*phantom shares*). Ces primes sont assimilables à des plans d'attribution d'actions gratuites livrables en trésorerie. L'incidence en trésorerie au 31 décembre 2021 est un décaissement de 35,6 millions d'euros. L'impact au

compte de résultat est une charge de 2 millions d'euros en 2021 contre 44 millions d'euros en 2020.

Ces plans étant arrivés à échéance en 2021, il n'existe plus de dette au 31 décembre 2021, contre une dette de 32,1 millions d'euros au 31 décembre 2020.

18.4 Plan d'options de souscription d'actions

Description du plan d'options de souscription d'actions « MyShare »

En 2021, les salariés du Groupe éligibles ont pu participer à une offre réservée au sein d'un plan d'actionnariat salarié, dénommé « MyShare ». L'offre a été mise en œuvre sous la forme d'une cession d'actions propres. Le Groupe a proposé aux salariés d'acquérir des actions avec décote et abondement directement ou par l'intermédiaire d'un FCPE. Les sommes investies sont bloquées pendant quatre ans ou cinq ans sauf cas de déblocage anticipé prévu par la loi et peuvent présenter un risque de perte en capital. Les principales caractéristiques du plan sont :

- décote de 30 % sur le prix de référence de l'action qui correspond à la moyenne des cours d'ouverture de l'action bioMérieux constatés lors des vingt (20) jours de bourse précédant le 3 mai 2021 ;
- abondement de bioMérieux de 100 % du montant des souscriptions jusqu'à 750 euros par salarié ;
- en contrepartie, les fonds sont bloqués sur une durée de cinq ans pour les salariés français et quatre ans pour les salariés internationaux.

Impacts comptables

Le prix de souscription du plan « MyShare » est défini par la moyenne des cours d'ouverture de l'action bioMérieux constatés lors des vingt (20) jours de bourse précédant le 3 mai 2021. Le prix de référence, fixé à 108,58 euros, est diminué de 30 % soit 76,01 euros.

La charge comptable du plan correspond à la différence entre la juste valeur de l'action souscrite et le prix de souscription. La juste valeur tient compte de la condition d'incessibilité des titres, soit quatre ans pour les salariés internationaux et cinq ans pour les salariés français.

La charge comptabilisée d'environ 10 millions d'euros au titre du plan correspond :

- au coût de l'abondement bioMérieux pour 4,0 millions d'euros ;
- à la différence entre la valeur d'une action incessible et le prix de souscription pour 4,7 millions d'euros ;
- à des cotisations patronales et des frais divers.

La valeur d'une action incessible est calculée en tenant compte des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque : 0,1 %, taux de refinancement pour un salarié : 4,0 %, et taux d'emprunt de l'action : 0,5 %.

NOTE 19 AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Redevances nettes reçues | 2,7 | 3,5 |
| Crédits d'impôt recherche | 26,2 | 30,0 |
| Subventions de recherche | 5,5 | 3,1 |
| Autres | 10,2 | 10,3 |
| TOTAL | 44,6 | 46,9 |

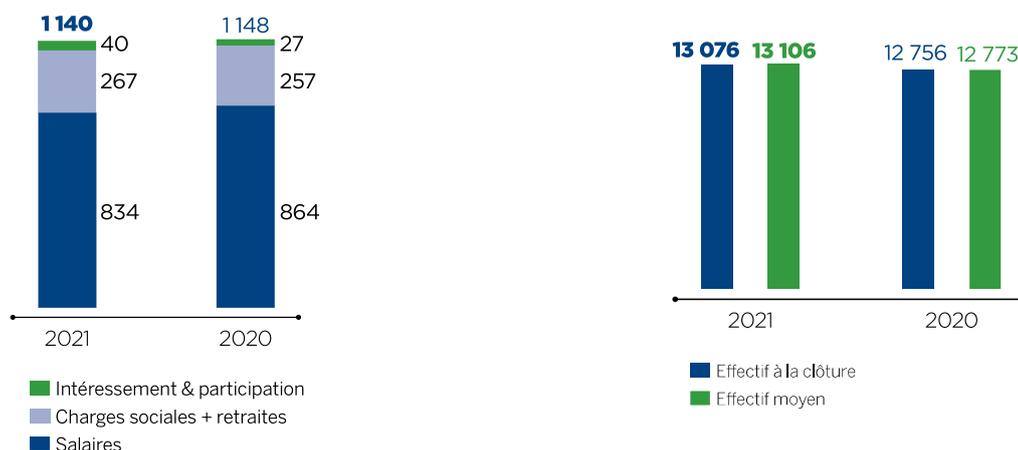
Les autres produits liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux redevances perçues.

Les subventions de recherche sont en hausse et comprennent une subvention perçue par Astute Medical Inc. d'un montant de 4,2 millions d'euros.

Les autres produits incluent principalement des loyers aux États-Unis à Durham pour 5,6 millions d'euros et un remboursement de taxes au Brésil pour 1,5 million d'euros.

En application d'IAS 20, bioMérieux présente le crédit d'impôt recherche comme une subvention inscrite au sein des « autres produits de l'activité ».

NOTE 20 FRAIS DE PERSONNEL



À taux de change constants, les frais de personnel sont en hausse en comparaison à l'exercice 2020. En outre, en 2020, les frais de personnel incluaient la quote-part de la juste valeur des rémunérations fondées sur les actions (*phantom shares*). Ces plans sont arrivés à échéance en 2021 (cf. note 18.3).

Les charges sociales prennent en compte les cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (4,9 millions d'euros).

L'intéressement concerne uniquement bioMérieux SA.

NOTE 21 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|--------------|--------------|
| Amortissements des immobilisations | 247,8 | 228,4 |
| Provisions | -1,7 | 15,7 |
| Dépréciation des actifs courants | 12,3 | 15,9 |
| Dépréciation des immobilisations financières | -0,6 | 0,7 |
| TOTAL | 257,8 | 260,7 |

Les dotations aux amortissements se composent de 241,6 millions d'euros de dotations incluses dans le résultat opérationnel courant contributif, et de 16,9 millions d'euros constatés au titre de l'amortissement de la juste valeur des actifs reconnus dans le cadre de l'acquisition de BioFire.

NOTE 22 CHARGE FINANCIÈRE NETTE**22.1 Principes comptables**

Les charges et produits financiers sont présentés sur deux lignes distinctes :

- Le « **Coût de l'endettement financier net** » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « **Autres produits et charges financiers** » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

22.2 Coût de l'endettement financier net

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-------------|--------------|
| Frais financiers ^(a) | -6,6 | -22,3 |
| Instruments dérivés de couverture de change | 3,1 | 0,8 |
| Écarts de change | -1,1 | -0,7 |
| Intérêts sur dette de location | -2,5 | -2,6 |
| TOTAL | -7,1 | -25,0 |

(a) La variation entre les deux exercices provient du dénouement de l'ancien emprunt obligataire remboursé sur le second semestre 2020 ainsi qu'à la reconnaissance d'une dette complémentaire auprès de la BPI en 2020 (dette qui n'a pas évolué significativement en 2021).

Les frais financiers comprennent principalement les intérêts au titre de l'emprunt obligataire.

22.3 Autres produits et charges financiers

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------|-------------|
| Produits sur créances de location financement | 1,7 | 1,5 |
| Dépréciation et cession de titres non consolidés | 0,6 | -0,6 |
| Instruments dérivés de couverture de taux de change ^(a) | -6,3 | -5,8 |
| Autres | 1,3 | 1,4 |
| TOTAL | -2,7 | -3,5 |

(a) Correspond à l'effet report/déport des ventes à terme et de l'effet de la valeur temps des options de change, pour lesquels le Groupe n'a pas retenu la possibilité de les traiter en tant que coût de couverture.

Les instruments dérivés de couverture de taux de change correspondent principalement à la part non efficace sur opérations commerciales.

22.4 Écarts de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement,

soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

| En millions d'euros | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---------------------|--------------|-------------|
| Revenus | -0,2 | -0,3 |
| Coûts des ventes | -11,4 | 0,9 |
| Financier | -1,1 | -0,7 |
| TOTAL | -12,6 | -0,2 |

NOTE 23 AMORTISSEMENTS DES ACTIFS LIÉS À L'ACQUISITION DE BIOFIRE

Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel, compte tenu de la taille de la transaction, les frais relatifs à l'acquisition des deux sociétés BioFire Diagnostics et BioFire Defense, intégrées pour la première fois aux comptes consolidés du 30 juin 2014, ont été présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Cette ligne comprend désormais les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat (technologies) pour 16,9 millions d'euros à fin décembre 2021.

Sur l'exercice 2020, le montant des amortissements des actifs acquis s'élevait à 17,5 millions d'euros.

La différence entre les deux exercices s'explique par l'effet de change.

NOTE 24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

24.1 Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 5).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

24.2 Évolution

Au 31 décembre 2021, les produits et charges opérationnels non courants sont non significatifs.

Pour rappel, au 31 décembre 2020, les autres produits ou charges opérationnels non courants s'élevaient à 42,2 millions d'euros et correspondaient au mécénat exceptionnel lié à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à la dotation initiale au fonds de dotation bioMérieux créé en décembre 2020, dans le but de soutenir des actions solidaires.

NOTE 25 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS**25.1 Principes comptables**

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche (cf. note 3.2)), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant ;
- de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs des sociétés acquises.

Les variations d'impôts différés sont constatées en résultat, ou en autres éléments du résultat global, en fonction de la comptabilisation du retraitement sous-jacent.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires ne sont constatés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Cette règle est en pratique appréciée, notamment dans le cas de déficits fiscaux reportables, par rapport aux prévisions disponibles arrêtées par la Direction retenues sur les deux années suivantes au plus. Le calcul effectué tient compte des dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations...).

Les impôts différés au bilan sont présentés en position nette par entité fiscale, à l'actif et au passif du bilan consolidé. Les impôts différés actifs et passifs sont compensés uniquement dans la mesure où bioMérieux dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, d'une part, et où les actifs et les passifs d'impôts différés concernent des impôts relevant d'une même juridiction fiscale d'autre part.

25.2 Analyse de la charge d'impôt

| En millions d'euros | 31/12/2021 | | 31/12/2020 | |
|--|--------------|---------------|--------------|---------------|
| | Impôt | Taux | Impôt | Taux |
| Impôt théorique au taux de droit commun français | 220,0 | 28,4 % | 167,9 | 32,0 % |
| • Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers | -27,3 | -3,5 % | -38,9 | -7,4 % |
| • Incidence des différences permanentes | -10,3 | -1,3 % | -0,2 | 0,0 % |
| • Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés | 2,4 | 0,3 % | 0,7 | 0,1 % |
| • Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées | 0,8 | 0,1 % | 1,6 | 0,3 % |
| • Incidence des crédits d'impôts (CIR) présentés en résultat opérationnel | -6,9 | -0,9 % | -8,6 | -1,6 % |
| • Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche) | -2,7 | -0,4 % | -1,0 | -0,2 % |
| • Utilisation d'actifs d'impôt antérieurs | -0,4 | -0,1 % | 0,0 | 0,0 % |
| CHARGE EFFECTIVE D'IMPÔT | 175,6 | 22,7 % | 121,5 | 23,2 % |

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France s'élève à 28,41 %, en baisse par rapport à 2020 (32,02 %).

Au 31 décembre 2021, le taux effectif d'impôt (TEI) du Groupe atteint 22,7 % contre 23,2 % au terme de l'exercice 2020.

En 2021, le TEI du Groupe continue de bénéficier de la déduction *Foreign-Derived Intangible Income* (FDII) aux États-Unis pour un montant de 12,5 millions d'euros. L'augmentation de ce bénéfice s'explique par la très forte hausse du revenu réalisé par les États-Unis à l'export. Le TEI a également été impacté en 2021 par :

- les effets positifs liés à la prise en compte d'une décote d'incessibilité sur le plan d'actionnariat salarié pour 1,8 million d'euros et à des ajustements sur années antérieures pour 1 million d'euros ;
- l'effet négatif de provisions pour risques fiscaux pour 2,3 millions d'euros.

Ces effets non récurrents n'ont pas d'impact sur le taux effectif d'impôt du Groupe puisqu'ils se neutralisent.

Pour rappel, en 2020, le TEI du Groupe avait également bénéficié de la déduction *Foreign-Derived Intangible Income* (FDII) aux États-Unis, qui représentait une économie d'impôt de 7,5 millions d'euros.

Il avait également été significativement impacté par :

- l'évolution favorable du litige fiscal en Italie : un accord amiable avait été trouvé en septembre 2020 entre les autorités compétentes italiennes et françaises dans le cadre

de la MAP (*Mutual Agreement Procedure*) initiée par le Groupe au titre des exercices 2009 et 2010. Sur cette base, certaines provisions avaient été reprises et avaient généré un impact positif sur le TEI de 3,7 millions d'euros ;

- l'effet négatif du mécénat exceptionnel et de la dotation initiale au fonds de dotation bioMérieux en France (impact négatif sur le TEI de 8,9 millions d'euros). Le mécénat exceptionnel (pour la France, 15,9 millions d'euros de mécénat exceptionnel, en sus des 7,3 millions d'euros correspondant au budget pour les opérations habituelles de mécénat) et la dotation initiale au fonds de dotation (20 millions d'euros) ne permettent en effet pas de bénéficier d'un produit d'impôt puisque :
 - les dons sont non déductibles fiscalement,
 - la réduction d'impôt mécénat se trouve plafonnée à un pourcentage du revenu et est donc limitée à une partie seulement des dons.

Retraité de ces deux effets non récurrents, le taux effectif d'impôt du Groupe se serait élevé à 22,3 % en 2020.

La charge d'impôt se répartit ainsi :

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Impôt courant | 181,4 | 129,1 |
| Impôt différé | -5,8 | -7,6 |
| TOTAL | 175,6 | 121,5 |

25.3 Évolution des impôts différés

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|--------------|--------------|
| TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS / (PASSIFS) NETS À L'OUVERTURE | -33,2 | -42,2 |
| Écarts de conversion | -3,9 | 2,8 |
| Variations de périmètre | 1,4 | 0,0 |
| Variations par le résultat | 4,0 | 7,7 |
| Autres éléments du résultat global ^(a) | -0,3 | -1,0 |
| Autres mouvements | -0,1 | -0,5 |
| TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS / (PASSIFS) NETS À LA CLÔTURE | -32,0 | -33,2 |

(a) Liée à l'acquisition de *Banyan Biomarkers* – cf. note 1.1.

À l'actif, les impôts différés résultent principalement :

- de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks ;
- d'écritures des autres éléments du résultat global correspondant aux écritures de juste valeur des instruments financiers (0,7 million d'euros en 2021) et aux impôts différés rattachés aux écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite (-1 million d'euros en 2021).

Au 31 décembre 2021, les impôts différés actifs non reconnus, principalement sur des déficits fiscaux, s'élèvent à 25,8 millions d'euros. Ils représentent une économie potentielle d'impôt de 7,0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, les impôts différés actifs non reconnus, principalement sur des déficits fiscaux, s'élevaient à 26,3 millions d'euros. Ils représentaient une économie potentielle d'impôt de 7,5 millions d'euros.

Au passif, les impôts différés proviennent principalement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés provenant principalement du groupe d'intégration fiscale des États-Unis (48,2 millions d'euros) et d'Hybiome (6,8 millions d'euros).

NOTE 26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| En milliers d'euros | 31/12/2021 | | | | | | | 31/12/2020 | | | | | | |
|---|---------------|--------------|----------------|--------------|------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------------|--------------|------------|--------------|--------------|
| | Ernst & Young | | Grant Thornton | | Autres | | Total | Ernst & Young | | Grant Thornton | | Autres | | Total |
| Certification des comptes | 1 163 | 93 % | 604 | 100 % | 228 | 60 % | 1 996 | 1 152 | 90 % | 603 | 98 % | 207 | 100 % | 1 962 |
| • bioMérieux SA | 169 | 13 % | 165 | 27 % | | | 334 | 161 | 13 % | 158 | 26 % | | 0 % | 318 |
| • filiales intégrées globalement | 994 | 79 % | 439 | 73 % | 228 | 60 % | 1 661 | 991 | 77 % | 446 | 73 % | 207 | 100 % | 1 644 |
| Services autres que la certification des comptes | 93 | 7 % | 1 | 0 % | 132 | 35 % | 226 | 130 | 10 % | 11 | 0 % | | | 130 |
| Audit | 1 256 | 100 % | 605 | 100 % | 361 | 95 % | 2 222 | 1 282 | 100 % | 614 | 100 % | 207 | 100 % | 2 103 |
| Juridique, fiscal, social | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 21 | 5 % | 21 | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | | 0 |
| Autres | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | | 0 |
| Autres prestations | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 21 | 5 % | 21 | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 |
| TOTAL | 1 256 | 100 % | 605 | 100 % | 381 | 100 % | 2 243 | 1 282 | 100 % | 614 | 100 % | 207 | 100 % | 2 103 |

NOTE 27 INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

27.1 Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : actifs financiers non courants, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex. : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

Actifs financiers

La norme IFRS 9 ventile les actifs financiers en trois catégories. Ces catégories sont décrites dans la note 7 « Actifs financiers non courants ».

Les actifs financiers courants (hors actifs liés aux dérivés) sont uniquement des actifs évalués au coût amorti.

Passifs financiers

Les dettes financières sont constatées au coût amorti, à l'exception des dettes sur compléments de prix, réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définies contractuellement.

Les autres passifs financiers intégrés dans les autres rubriques du passif courant et non courant concernent essentiellement les dettes fournisseurs, et sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût.

Pour information les seuls passifs comportant une composante financement significative sont les engagements de fin de carrière, et des passifs liés aux indemnités de départ en Italie.

Reclassements d'actifs et de passifs financiers

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Instruments dérivés

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de taux et de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9, et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant...).

En pratique, les instruments de couverture correspondent principalement à des produits simples couvrant un seul risque (swaps, ventes à terme, options...), dont les principales caractéristiques (taux de référence, échéances de versement des intérêts...) sont adossées aux éléments couverts.

Les instruments de couverture sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation (IFRS 13). La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêt, cours de change, volatilité implicite observable). La juste valeur correspond généralement à un niveau 2 de juste valeur.

La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat. Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert ;
- les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises, principalement sous forme d'opérations à terme) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois niveaux (cf. note 27.2), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix cotés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

27.2 Évolution

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IFRS 9 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 27.1), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

| | 31 décembre 2021 | | | | | | |
|--|--|---|---|---------------------|------------------|----------------|--------|
| | Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés) | Titres non consolidés avec variation de juste valeur par autres éléments du résultat global | Créances, dettes, emprunts au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur comptable | Juste valeur | Niveau |
| <i>En millions d'euros</i> | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Titres non consolidés | | 33,6 | | | 33,6 | 33,6 | 1-3 |
| Autres immobilisations financières | | | 27,5 | | 27,5 | 27,5 | - |
| Autres actifs non courants | | | 12,6 | | 12,6 | 12,6 | - |
| Instruments dérivés – actifs | | | | 7,5 | 7,5 | 7,5 | 2 |
| Clients et comptes rattachés | | | 590,6 | | 590,6 | 590,6 | - |
| Autres créances | | | 28,2 | | 28,2 | 28,2 | - |
| Disponibilités et placements de trésorerie | 803,5 | | | | 803,5 | 803,5 | 1 |
| TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS | 803,5 | 33,6 | 658,9 | 7,5 | 1 503,5 | 1 503,5 | |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Emprunt obligataire ^(a) | | | 199,6 | | 199,6 | 199,6 | 1 |
| Autres financements | | | 163,2 | | 163,2 | 163,2 | 2 |
| Instruments dérivés – passifs | | | | 10,9 | 10,9 | 10,9 | 2 |
| Dettes financières courantes | | | 99,7 | | 99,7 | 99,7 | 2 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | | 239,5 | | 239,5 | 239,5 | - |
| Autres passifs courants | | | 163,0 | | 163,0 | 163,0 | - |
| TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS | - | - | 865,0 | 10,9 | 875,9 | 875,9 | |

(a) La valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 27.1).

Les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur concernent en pratique essentiellement certains titres, les placements de trésorerie et les instruments dérivés. Dans les autres cas, la juste valeur est indiquée pour information dans le tableau ci-dessus.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2021 excepté le reclassement de la catégorie 2 à 1 sur l'emprunt obligataire compte tenu de l'absence de cotation externe.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 9) et les actifs financiers non courants (cf. note 7).

| 31 décembre 2020 | | | | | | | |
|---|---|---|---|------------------------|---------------------|-----------------|--------|
| En millions d'euros | Actifs à la | Titres non | Créances, dettes, emprunts au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur comptable | Juste valeur | Niveau |
| | valeur par résultat (hors dérivés) | avec variation de juste valeur par autres éléments du résultat global | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Titres non consolidés | | 39,9 | | | 39,9 | 39,9 | 1 – 3 |
| Autres immobilisations financières | | | 10,7 | | 10,7 | 10,7 | - |
| Autres actifs non courants | | | 14,3 | | 14,3 | 14,3 | |
| Instruments dérivés – actifs | | | | 7,3 | 7,3 | 7,3 | 2 |
| Clients et comptes rattachés | | | 597,9 | | 597,9 | 597,9 | - |
| Autres créances | | | 20,3 | | 20,3 | 20,3 | - |
| Disponibilités et placements de trésorerie | 389,2 | | | | 389,2 | 389,2 | 1 |
| TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS | 389,2 | 39,9 | 643,2 | 7,3 | 1 079,6 | 1 079,6 | |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Emprunt obligataire ^(a) | | | 199,6 | | 199,6 | 206,5 | 2 |
| Autres financements | | | 152,8 | | 152,8 | 152,8 | 2 |
| Instruments dérivés – passifs | | | | 10,5 | 10,5 | 10,5 | 2 |
| Dettes financières courantes | | | 128,9 | | 128,9 | 128,9 | 2 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | | 207,1 | | 207,1 | 207,1 | - |
| Autres passifs courants | | | 146,2 | | 146,2 | 146,2 | - |
| TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS | - | - | 834,6 | 10,5 | 845,1 | 852,0 | |

(a) La valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Au 31 décembre 2021, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 (cf. note 27.1) s'analyse comme suit :

| En millions d'euros | Titres non consolidés |
|---|-----------------------|
| 31 DÉCEMBRE 2019 | 27,1 |
| Changement de niveau 3 à 2 | |
| Gains et pertes enregistrés en résultat | |
| Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global | |
| Acquisitions | 9,3 |
| Cessions | |
| Variations de périmètre, change et divers | |
| 31 DÉCEMBRE 2020 | 36,5 |
| Changement de niveau 3 à 2 | |
| Gains et pertes enregistrés en résultat | |
| Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global | |
| Acquisitions | 0,0 |
| Cessions | -0,2 |
| Variations de périmètre, change et divers ^(a) | -6,8 |
| 31 DÉCEMBRE 2021 | 29,5 |

(a) Correspond principalement à Banyan (Cf. note 1.1).

NOTE 28 GESTION DES RISQUES**28.1** Risque de change**28.1.1** Politique du Groupe

Plus des deux tiers de l'activité du Groupe étant exercés en dehors de la zone Euro, ses revenus, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Les revenus subissent, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 46 % des revenus en 2021) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, compte tenu notamment de l'implantation significative du Groupe aux États-Unis, certaines dépenses d'exploitation sont réglées en dollars, venant ainsi éliminer en partie les effets des variations du dollar sur le résultat d'exploitation.

Les devises autres que l'euro et le dollar représentent 31 % des revenus du Groupe. Cependant, les coûts encourus dans ces autres devises étant limités, le résultat d'exploitation du Groupe est largement exposé aux variations de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 7 % des revenus du Groupe. Cette exposition ne devient donc significative que si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. En fonction de leur disponibilité et de leur coût, le Groupe peut avoir recours à des instruments de couverture pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

28.1.2 Exposition des revenus au risque de change

En millions d'euros

| | 31/12/2021 | | 31/12/2020 | |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Zone Euro | 806 | 24 % | 760 | 24 % |
| Autres devises | | | | |
| Dollars ^(a) | 1 555 | 46 % | 1 506 | 48 % |
| Renminbi | 233 | 7 % | 207 | 7 % |
| Roupie indienne | 78 | 2 % | 67 | 2 % |
| Livre anglaise | 82 | 2 % | 65 | 2 % |
| Yen japonais | 86 | 3 % | 64 | 2 % |
| Dollar canadien | 64 | 2 % | 58 | 2 % |
| Won coréen | 42 | 1 % | 39 | 1 % |
| Dollar australien | 35 | 1 % | 31 | 1 % |
| Real brésilien | 32 | 1 % | 28 | 1 % |
| Autres devises | 363 | 11 % | 311 | 10 % |
| SOUS-TOTAL | 2 570 | 76 % | 2 377 | 76 % |
| TOTAL | 3 376 | 100 % | 3 118 | 100 % |
| Sensibilité | -26 | | -24 | |

(a) Dollars des États-Unis et de Hong Kong.

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur les revenus d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Les filiales de distribution sont actuellement principalement facturées dans leur devise par les entités de production (sauf impossibilité réglementaire), ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur ces dernières.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couvertures lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant. Toutefois, lorsque ces couvertures sont amenées à être prorogées en cours de prêt, leur débouclage et remise en place simultanée déclenchent la comptabilisation de gains ou pertes de change qui s'annulent en cumulé sur la durée du prêt, mais peuvent entraîner des gains ou pertes de change significatifs sur un exercice donné.

Outre l'impact sur les résultats du Groupe, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. À ce jour, le Groupe ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme, et en des couvertures optionnelles (avec une échéance inférieure à 12 mois au 31 décembre 2021). Le détail des couvertures est présenté en note 28.1.3.

Le Groupe n'a pas identifié une augmentation significative des risques (risques de liquidité, risques de crédit...) liés à la pandémie COVID-19.

Éléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 10 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Résultat net | -80,7 | -54,0 |
| Capitaux propres ^(a) | -230,2 | -176,0 |

(a) Conversion au taux de clôture.

Exposition des créances et des dettes

La position du Groupe au 31 décembre 2021 sur le dollar américain et sur les quatre principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

| En millions de devises | USD | CNY | CAD | JPY | GBP |
|--|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| Actifs en devises | 49 | 388 | 25 | 2 156 | 14 |
| Passifs en devises | -8 | -12 | 0 | -1 | -3 |
| Position de change avant couverture | 40 | 376 | 25 | 2 156 | 11 |
| Couverture | 7 | 85 | 3 | 1 020 | 4 |
| Position de change après couverture | 33 | 290 | 22 | 1 136 | 7 |
| En millions d'euros | | | | | |
| Position de change après couverture | 29 | 40 | 16 | 9 | 9 |
| SENSIBILITÉ | -2,6 | -3,7 | -1,4 | -0,8 | -0,8 |

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 10 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2021, après prise en compte des couvertures.

Exposition des dettes financières

La dette du Groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros.

La politique du Groupe est de favoriser les financements intercompagnies dans la devise de la filiale : ces prêts sont généralement couverts par des contrats de swaps de change. Lorsqu'il est difficile d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devises locales.

28.1.3 Instruments de couverture

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2021, mises en place dans le cadre de la politique de couverture du risque de change, sont les suivantes :

| Couverture de change au 31 décembre 2021 En millions d'euros | Échéances | | Valeur de marché 2021 ^(a) |
|---|--------------|------------|---|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | |
| Couvertures de transactions commerciales | | | |
| • change à terme | 142,3 | 0,0 | -0,4 |
| • options | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL | 142,3 | 0,0 | -0,4 |
| Couvertures de transactions commerciales futures | | | |
| • change à terme | 527,6 | 0,0 | -4,4 |
| • options | 13,5 | 0,0 | -0,2 |
| TOTAL | 541,1 | 0,0 | -4,6 |
| Dérivés non qualifiés de couverture | 20,4 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL | 20,4 | 0,0 | 0,0 |

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2021.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2020 étaient les suivantes :

| Couverture de change au 31 décembre 2020 <i>En millions d'euros</i> | Échéances | | Valeur de marché 2020 ^(a) |
|--|--------------|------------|---|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | |
| Couvertures de transactions commerciales | | | |
| • change à terme | 63,8 | 0,0 | -0,6 |
| • options | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL | 63,8 | 0,0 | -0,6 |
| Couvertures de transactions commerciales futures | | | |
| • change à terme | 458,9 | 0,0 | -1,4 |
| • options | 2,2 | 0,0 | 0,0 |
| TOTAL | 461,1 | 0,0 | -1,4 |

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2020.

Il n'y a pas de couverture sur les investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2021.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2021 ont une échéance inférieure à 12 mois.

Le tableau ci-après présente la synthèse des instruments de couverture détenus par le Groupe, ainsi que leur variation de juste valeur :

| <i>En millions d'euros</i> | Nature de la couverture | Montant notionnel de la couverture à la clôture | Juste valeur de l'instrument de couverture à la clôture | | Variation de juste valeur de l'instrument de couverture sur l'exercice | |
|--|----------------------------|--|---|--------|--|----------------------------------|
| | | | actif | passif | dont part constatée en résultat | dont part constatée en OCI |
| COUVERTURE DE JUSTE VALEUR | | | | | | |
| Risque de taux d'intérêts EUR | | | | | | |
| Dette en EUR | swaps de taux | | | | | |
| Dette en EUR | options de taux | | | | | |
| Risque de change | | | | | | |
| Créances commerciales en devises | ventes à terme | 142,3 | | -0,4 | 0,9 | -2,3 |
| Dettes commerciales en devises | achats à terme | | | | | |
| Créances commerciales en devises | options | | | | | |
| Créances financières en devises | ventes à terme | 47,1 | | -0,2 | | |
| Dettes financières en devises | achats à terme | 422,5 | 1,5 | | | |
| COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE | | | | | | |
| Risque de taux d'intérêts EUR | | | | | | |
| Dette en EUR | swaps de taux | | | | | |
| Risque de taux d'intérêts USD | | | | | | |
| Prêt en \$ | cross currency swaps | | | | | |
| Risque de change | | | | | | |
| Ventes commerciales futures en devises | ventes à terme | 527,6 | | -4,4 | | |
| Achats commerciaux futurs en devise | achats à terme | | | | | |
| Ventes commerciales futures en devises | options | 13,5 | -0,2 | | | |
| DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE | | | | | | |
| | ventes à terme | 20,4 | | -0,0 | | |

Le Groupe ne détient pas d'instruments entrant dans la catégorie des couvertures d'investissement net.

28.2 Risque de crédit

Réalisant des revenus dans plus de 160 pays auprès d'organismes publics d'états et de clients privés, bioMérieux est exposé à un risque de non-paiement des créances.

La gestion du risque de crédit comprend l'examen préalable de la situation financière pour déterminer une limite de crédit, la mise en place ponctuellement de garanties ou assurances, ainsi que le suivi du délai de règlement et les retards de paiements.

L'impact de la pandémie sanitaire sur le risque de crédit est non significatif en 2021.

La politique du Groupe en terme de dépréciation des créances client est décrite dans la note 9.

28.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 16.4.

L'impact de la pandémie sanitaire sur le risque de liquidité est non significatif en 2021.

Les flux de trésorerie prévisionnels du nouveau placement privé décomposé en deux souches, du crédit-bail immobilier et les paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2021 de la façon suivante :

| En millions d'euros | À moins d'un an | De un à cinq ans | À plus de cinq ans |
|------------------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| EuroPP 7 ans ^(a) | -2,2 | -8,7 | -147,2 |
| EuroPP 10 ans ^(a) | -1,0 | -4,2 | -59,2 |
| CBI (TVA comprise) | -4,6 | -18,6 | -8,1 |

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts.

28.4 Risque de taux d'intérêt

28.4.1 Exposition au risque de taux d'intérêt

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Un emprunt obligataire à taux fixe a été mis en place sur l'exercice 2020 pour 199,6 millions d'euros dont 145 millions d'euros remboursables dans 7 ans avec un coupon annuel de 1,5 % et 55 millions d'euros remboursables dans 10 ans avec un coupon annuel de 1,902 %. Aucune couverture n'est donc adossée à ce financement.

Un crédit-bail immobilier indexé à taux variable portant sur un notionnel à l'origine de 44,4 millions d'euros a été mis en place

en 2016 pour le financement du Campus de l'Étoile. Aucune couverture n'est adossée à ce financement. Le capital restant dû au 31 décembre 2021 est de 25,4 millions d'euros.

28.4.2 Instruments de couverture et sensibilité

Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette induite par des variations de taux d'intérêt court terme

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est non significatif.

28.5 Risque de contrepartie

Le Groupe n'est pas exposé à ce jour à un risque de crédit significatif. Comme indiqué ci-dessus, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le risque de crédit. Au 31 décembre 2021, tout comme au 31 décembre 2020, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements...) sont effectuées avec des banques de premier rang et le Groupe veille à répartir ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non-recouvrement des actifs.

Toujours dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit en lien avec la juste valeur des instruments financiers. Compte tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change au 31 décembre 2021, et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

NOTE 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2020 (cf. note 29 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2020) à l'exception de ceux vis-à-vis de la société Specific Diagnostics. En effet, compte tenu du récent contrat de distribution (cf. note 1.2.3), bioMérieux a contracté un engagement minimum d'achat d'environ 16 millions d'euros sur la durée du contrat.

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2021, sont les suivants :

29.1 Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

Suite à des opérations d'acquisition cession, le Groupe est soumis à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante, ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

29.2 Engagements hors bilan liés au financement de la Société

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 16.3.
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.

29.2.1 Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 150 millions d'euros au 31 décembre 2021.

29.2.2 Engagements reçus

- bioMérieux SA bénéficie au 31 décembre 2021 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros, ayant fait l'objet d'avenants en 2018 portant sa maturité à janvier 2024 (5 ans avec possibilité de prolongation deux fois une année dont une restant à exercer) (cf. note 16.2).

29.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

29.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux Inc. et bioMérieux SA ont conclu avec des tiers, différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (1,2 million d'euros).
- Dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 79 109 actions en couverture, aurait à acquérir 362 812 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 45,3 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2021.
- Dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine, bioMérieux Suzhou Biotech en Chine, s'est engagé pour 22,9 millions d'euros auprès de fournisseurs.
- Dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine, Hybiome en Chine, s'est engagé pour 40,3 millions d'euros auprès d'institutions bancaires.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 3,2 millions d'euros. bioMérieux SA s'est engagée à participer à une levée de fonds dans la société ATI à hauteur de 0,1 million d'euros.

29.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 5,9 millions d'euros.

NOTE 30 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

30.1 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2021 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 10,6 millions d'euros.

| Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i> | 2021 | 2020 |
|--|-------------|------------|
| Salaires de base | 3,4 | 3,3 |
| Rémunérations variables | 3,9 | 2,1 |
| Retraites | 0,0 | 0,0 |
| Avantages en nature | 0,2 | 0,2 |
| Actions gratuites | 3,1 | 2,0 |
| Rémunérations allouées aux administrateurs | 0,1 | 0,0 |
| Indemnité de départ | 0,0 | 2,3 |
| TOTAL | 10,6 | 9,9 |

30.2 Autres transactions avec les sociétés liées non consolidées

- L'Institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2021, a assuré des prestations de services et recherche pour le groupe bioMérieux s'élevant à 11,8 millions d'euros sur l'exercice, refacturées à bioMérieux Inc. pour 3,3 millions d'euros et BioFire pour 4,2 millions d'euros. Les sociétés du groupe bioMérieux ont refacturé à l'Institut Mérieux 1,8 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte (bioMérieux SA pour 1,3 million d'euros et bioMérieux Inde pour 0,5 million d'euros).
- Le Groupe a fourni aux sociétés du groupe Mérieux NutriSciences Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 14,1 millions d'euros en 2021.
- La société Thera Conseil, détenue à 99,2 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,3 million d'euros au titre de 2021.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 2,0 millions d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux.
- La société ABL détenue à 99,5 % par l'Institut Mérieux, a facturé des matières premières à bioMérieux SA pour 1,9 million d'euros au cours de l'exercice 2021. À l'inverse, bioMérieux Inc. a refacturé à la société ABL Inc. 2,6 millions d'euros. Par ailleurs, la société ABL bénéficie également d'un prêt de 1,4 million de dollars souscrit auprès de bioMérieux Inc.
- bioMérieux SA a facturé, au cours de l'exercice 2021, des prestations pour 2,4 millions d'euros à la société Mérieux Université, qu'elle détient à hauteur de 40 % ; les 60 % restants étant détenus par l'Institut Mérieux (40 %) et Mérieux NutriSciences (20 %). À l'inverse, elle a versé 4,9 millions d'euros à Mérieux Université au titre d'honoraires de formation.

NOTE 31 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

ARPEGE

Le 6 janvier 2022, bioMérieux a annoncé sa participation au consortium français pluridisciplinaire ARPEGE (« AppRoche théraPeutique Économique & diaGnostique de l'antibiorésistance ») dont l'ambition est de développer un ensemble de solutions visant à renforcer la capacité des établissements de santé à lutter contre l'antibiorésistance.

Litige fiscal et procédure amiable (MAP) en Italie

Le 9 février 2022, bioMérieux Italie a reçu des avis de mise en recouvrement relatifs à la période 2004-2007, dont ceux de la MAP, pour 12 millions d'euros.

Vente d'un bâtiment aux États-Unis

En janvier 2022, un bâtiment aux États-Unis a été vendu pour un montant de 10 millions de dollars (cf. note 13).

Offensive militaire de la Russie contre l'Ukraine

Compte tenu du caractère limité des activités de bioMérieux en Russie, en Biélorussie et en Ukraine (autour de 1% du chiffre d'affaires et autour de 2 % du résultat opérationnel courant contributif), le groupe ne s'attend pas à des conséquences défavorables significatives liées à la guerre ou aux mesures de sanctions adoptées par différents pays à l'encontre de la Russie (restrictions des exportations, fermeture de l'espace aérien et potentielles mesures de clôture des systèmes de communication interbancaire).

NOTE 32 CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidée, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17, rue Bourgelat, 69002-Lyon).

NOTE 33 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les variations de périmètre sur l'exercice 2021 sont présentées en note 1.1.

| | | 2021 ^(a) | 2020 | 2019 |
|----------------------------------|--|---------------------|-------|-------|
| bioMérieux SA | 69280 Marcy l'Étoile – France R.C.S. Lyon B 673 620 399 | | | |
| AB bioMérieux | Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm – Suède | 100 % | 100 % | 100 % |
| ABG STELLA | 1105 N Market St Suite 1300 Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis | | | 100 % |
| AES Canada Inc | 500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC – Canada | | | 100 % |
| Applied Maths Inc | 11940 Jollyville Road, Suite 115N Austin, Texas 78759 – États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| Applied Maths NV | Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique | 100 % | 100 % | 100 % |
| Astute Medical Inc | 3550 General Atomics Court Building 02/620 San Diego, CA 92121 – États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| Bacterial Barcodes Inc | 425 River Road – Athens – GA 30602 – États-Unis | | | 100 % |
| Banyan Biomarkers Inc | 16470 West Bernardo Drive, Suite 100 San Diego, California 92127 | 100 % | | |
| BioFire Defense LLC | 1209 Orange Street Wilmington, DE 19801 – États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| BioFire Diagnostics LLC | 1209 Orange Street Wilmington, DE 19801 – États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Afrique du Sud | 1st Floor, 44 on Grand Central, 1 Bond Street, cnr Grand Central Boulevard, Midrand 1682 – Afrique du Sud | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Afrique occidentale | Avenue Joseph Blohorn – 08 BP 2634 Abidjan 08 – Côte d'Ivoire | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Algérie | Bois des cars 2 – Lot 11 1 ^{er} étage – 16302 Dely Ibrahim Alger – Algérie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Allemagne | Weberstrasse 8 – D 72622 Nürtingen – Allemagne | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Argentine | Edificio Intecons – Arias 3751 3 ^{er} piso – C1430CRG Buenos Aires – Argentine | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Asia Pacific Pte Ltd. | 11 – Biopolis Way, Helios, Unit #10-05 138667 – Singapore | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Australie | Unit 25B, Parkview Business Centre – 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 – Australie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Autriche | Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien – Autriche | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Belgique | Media Square – 18-19 Place des Carabiniers 1030 Bruxelles – Belgique | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Benelux BV | Regus – Amersfoort A1, Databankweg 26, 3821 AL Amersfoort – Pays-Bas | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Brésil | Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá – CEP 22713 320 Rio de Janeiro – RJ – Brésil | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Canada | 7815 boulevard Henri Bourassa – West – H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) – Canada | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Chili | Seminario 131 – Providencia – Santiago – Chili | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Chine | 19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street – Kowloon – Hong Kong | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Colombie | Carrera 7 N° 127-48 – Oficina 806 – Bogota DC – Colombie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Corée | 1st & 2nd floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku – Séoul – Corée | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux CZ | Hvezdova 1716/2b – Praha 4 – 140 78 – République tchèque | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Danemark | Lautruphøj 1-3, DK- 2750, Ballerup – Danemark | 100 % | 100 % | 100 % |

| | | 2021 ^(a) | 2020 | 2019 |
|---------------------------------------|---|---------------------|-------|-------|
| bioMérieux Égypte | Room 2, Unit 23, 2 nd Floor, Star Capital Tower A2, Citystars, Heliopolis, Cairo, Égypte | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Egypt Distribution Co. LLC | Room No. 2, Unit No. 23, 2nd Floor, Tower 2A, Star Capital, City Stars, Heliopolis, Cairo, Égypte | 100 % | 100 % | |
| bioMérieux Espagne | Manuel Tovar 45 – 47 – 28034 Madrid – Espagne | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Finlande | Tekniikantie 14 FI-02150 Espoo – Finlande | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Grèce | Papanikoli 70 – 15232 Halandri – Athens – Grèce | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Hong Kong Investment | 19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street – Kowloon – Hong Kong | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Hongrie | Vaci ut 175 – 1138 Budapest – Hongrie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Inc | 100 Rodolphe Street – Durham NC 27712 – États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Inde | A-32, MohanCo-operative Ind. Estate – New Delhi 110 044 – Inde | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Italie | Bagno a Ripoli, Via di Campigliano, 58 – 50012 Ponte a Ema – Firenze – Italie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Japon Ltd | Akasaka Tameike Tower 2F, 2-17-7, Akasaka, Minato-ku, Tokyo | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Kenya | Delta Office Suites, Land Reference No. 4393/27, Waiyaki Way, P. O. Box 30333 – 00100 – G.P.O Nairobi – Kenya | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Malaisie | Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan – Malaisie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Mexique | Chihuahua 88, col. Progreso – Mexico 01080, DF – Mexique | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Moyen-Orient | DHCC Al Baker Building 26 – Office 107 – P.O. Box 505 201 Dubai – Émirats Arabes Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Norvège | Nydalsveien 28 P.B. 4814 Nydalen – N-0484 Oslo – Norvège | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Philippines | 1004, 20 th Drive Corporate Center, McKinley Business Park, Bonifacio Global City, Taguig City PHILIPPINES ZIP CODE 1634 | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Pologne | ul. Gen. J. Zajączka 9 – 01-518 Warszawa – Pologne | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Portugal | Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° – 2795-197 LINDA A VELHA Portugal | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Royaume-Uni | Grafton Way, Basingstoke Hampshire RG 22 6HY – Royaume-Uni | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Russie | 1 st Nagatinskiy proezd, 10, str.1, business center « Newton Plaza » – Moscow 115 533 – Russie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd | N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park – Pudong New District – Shanghai – 201315 – Chine | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Shanghai Company Ltd. | N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park – Pudong New District – Shanghai – 201315 – Chine | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Singapour | 11 – Biopolis Way – Helios – Unit # 10-04 – 138667 – Singapour | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Suède | Hantverksvagen 15 – 43633 Askim – Suède | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Suzhou Biotech Co. Ltd | Jiangsu Suzhou New District County Township Hong Xi Rd Village No.148. | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux SRB doo | Belgrade Office Park, Djordja Stanojevic 12/III, Nouveau Belgrade, 11070 Belgrade – Serbie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Suisse | 51 Avenue Blanc – Case Postale 2150 – 1202 Genève – Suisse | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Thaïlande | 3195/9 Vibulthani Tower, 4 th floor – Rama IV Road – Klongton – Klongtoey – Bangkok 10110 – Thaïlande | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Turquie | Isiklar Cad. NO 29, Atasehir – 34750 Istanbul – Turquie | 100 % | 100 % | 100 % |
| bioMérieux Vietnam | loor 10, Vinaconex Tower, 34 Lang Ha, Lang Ha ward, Dong Da District, Hanoi – Vietnam | 100 % | 100 % | 100 % |

| | | 2021 ^(a) | 2020 | 2019 |
|--|--|---------------------|-------|-------|
| BTF Pty Limited | PO Box 599 – North Ryde BC – NSW Australia 1670 – Australie | 100 % | 100 % | 100 % |
| Cambridge Biotech | 365 Plantation Street One Biotech Park Worcester, MA 01605 – États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| Huilai | Room 8738, Building 1, No. 1758, Luchaogang Road, Nanhui New Town, Pudong New District – Chine | 100 % | 100 % | 100 % |
| Hyglos Invest GmbH | Am Neuland 3 – 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne | | | 100 % |
| Hyglos GmbH | Am Neuland 3 – 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne | | | 100 % |
| Invisible Sentinel | 3711 Market St., Ste. 910 Philadelphia, PA 19104 États-Unis | 100 % | 100 % | 100 % |
| Mérieux Université | 113 Route de Paris – 69160 Tassin-La-Demi-Lune – France | 40 % | 40 % | 40 % |
| Quercus Scientific NV | Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique | 100 % | 100 % | 100 % |
| RAS Lifesciences | Plot N° 13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad – 500 076 – Inde | 100 % | 100 % | 100 % |
| SSC Europe | ul. Gen. J. Zajączka 9 – 01-518 Warszawa – Pologne | 100 % | 100 % | 100 % |
| Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co Ltd | Building 4, No. 8, Jinfeng Road, Suzhou High-tech Zone – Chine | 67 % | 67 % | 67 % |
| Suzhou Lianjian Anhua Biomedical Co. Ltd | Room 120, Building 1, No. 18 Madun Road, Suzhou New District, Chine | 67 % | 67 % | |
| Yan Set Invest Development | 19/F Billion Plaza, 8 Cheung Yue Street Cheung Sha Wan Kowloon – Hong Kong | | | 100 % |

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêt, excepté sur Suzhou Lianjian Anhua Biomedical Co. Ltd, où il est de 100 %.